

Retrait du lait en poudre du marché
**L'absence de contrôle dénoncée
par les professionnels**

Page 2

Malgré une amélioration de l'activité de certains
secteurs

**Les chefs d'entreprise
restent sceptiques**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3185 - Ven. 14 - Sam. 15 février 2014 - Prix : 10 DA

Crash de l'avion militaire
**L'Algérie
rend hommage
aux victimes**

Page 5

Le groupe Belayat compte introduire une nouvelle demande

Pas d'autorisation pour destituer Saidani

● Les candidats préparent déjà leur campagne

Lire page 3

**Mahmoudi,
journaliste
d'exception**

Par Nadjib Stambouli

Trouble-quiétude pour ses ennemis (et même pour ses alliés), il n'avait de carburant que l'amour de la patrie, et de moyen d'exprimer cet attachement chevillé au corps et au cœur, il n'avait que sa plume, l'une des plus alertes que la presse algérienne ait connues depuis l'Indépendance. Il y a sept ans, Abderrahmane Mahmoudi quittait ce bas monde et à chaque an, tant que le destin nous donne encore un souffle de vie qu'il lui a prématurément ôté, on assumera avec émotion ce devoir de mémoire envers ce brillant journaliste. Contrairement à ce qu'auraient donné à penser sa nonchalance, son flegme et sa bonhomie arborés au quotidien, Mahmoudi était un boute-en-train, un feu follet débordant d'énergie, qualités soumises à une volonté de fer, qu'il mettait à la disposition de tous ceux qui voulaient avec plaisir l'écouter ou, de façon générale, le lire. Là où il est passé, Mahmoudi a injecté son sens très profond d'amour de la patrie, dans les multiples créneaux journalistiques, reportages, enquêtes, analyses politiques qu'il appelait «études», chroniques (notamment Aïch tchouf signé Cheikh Ezzemli sur ce même support), et bien sûr édités que toute la classe politique, proche et adverse, attendait avec impatience.

Suite en page 3

Création d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements

Grave dégradation dans les écoles

Lire page 2

Ces dernières années, les écoles en Algérie ont connu une «dégradation». Surcharge des classes, état catastrophique des cantines et équipements de santé scolaire... font qu'aujourd'hui l'élève algérien étudie dans des conditions lamentables. Suite à ces dysfonctionnements, une commission d'enquête sur la situation des collèves a été proposée par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW).



Ph > D. R.

«L'Algérie privilégie toujours la solution pacifique en cas de différends»

**Lamamra contourne
les provocations du Maroc**

Page 5

Salon national du livre à Oran

**Plus de 15 000 titres
exposés**

Page 13

Création d'une commission d'enquête sur les dysfonctionnements

Grave dégradation dans les écoles

■ Ces dernières années, les écoles en Algérie ont connu une «dégradation». Surcharge des classes, état catastrophique des cantines et équipements de santé scolaire... font qu'aujourd'hui l'élève algérien étudie dans des conditions lamentables. Suite à ces dysfonctionnements, une commission d'enquête sur la situation des collèges a été proposée par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW).

Par Ahcene H.

Cette dernière a proposé la création d'une commission d'enquête devant examiner les dysfonctionnements qui minent le secteur de l'Education nationale au niveau de la capitale. «En vertu de la loi, nous proposons la création d'une commission d'enquête et de suivi sur la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les structures et les équipements de la santé scolaire, les cantines et les infrastructures», a affirmé le président de la commission de l'éducation de l'APW, Mohamed-Tahar Dilmi, lors d'une session ordinaire de l'Assemblée. Cette commission

Education nationale
**Le dossier
amélioration des
services publics
«entièrement
finalisé»**

LE PROJET d'amélioration des rapports entre les citoyens et les institutions du secteur de l'Education nationale «est entièrement finalisé», a indiqué jeudi le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

Entamé depuis l'instruction relative à la réforme des services publics signée le 20 octobre 2013 par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le projet en question «sera totalement affiné et il ne restera plus qu'à appliquer les nouvelles dispositions par l'ensemble des fonctionnaires du secteur», a précisé la même source.

Une cellule de suivi de ce projet «a été, en premier lieu mise en place au siège du ministère, autour de laquelle les réformes du service public dans l'univers de l'Education nationale ont été définies», a-t-on souligné.

Par la suite, «un long» travail de consultations et de conférences par vidéo avec les cinquante directeurs de l'éducation a été fait en plus des actions de sensibilisation et de formation sur les conduites à tenir par l'ensemble du personnel en contact avec les citoyens.

Cela a permis de dégager les orientations de l'amélioration des services publics du secteur de l'Education nationale, selon le communiqué.

Ce «gigantesque» chantier se concrétisera par l'organisation, samedi, d'un séminaire national dont les travaux aboutiront à des propositions concrètes à mettre en œuvre sur le terrain «pour améliorer le service public au sein des structures du ministère de l'Education nationale», conclut le communiqué.

Tarek B.

d'enquête pourra présenter un rapport détaillé sur sa mission lors de la prochaine session de l'APW habituellement tenue en début d'été, a précisé Dilmi. Conduite par M. Dilmi, une délégation de l'APW qui a visité des écoles dans les 57 communes de la wilaya, en préparation de la conférence sur les états généraux du secteur, a relevé plusieurs dysfonctionnements, notamment en ce qui concerne la gestion des unités de dépistage et de suivi (UDS) chargée du suivi médical des élèves. Pour appuyer la demande de la commission d'enquête, le chef de la délégation a souligné que la plupart des UDS contrôlées disposent d'équipements, notamment les fauteuils dentaires acquis sur le budget de wilaya, qui ne sont pas fonctionnels depuis 2006. Cette situation est qualifiée d'«inacceptable» pour une capitale, sachant qu'entre 2008 et 2013 l'APW a injecté 8 milliards de dinars dans le secteur de l'Education qui compte 760 000 élèves (8% des élèves au niveau national) scolarisés, parfois en surcharge, dans plus de 30 lycées, 40 CEM et plus de 14.000 écoles primaires. La wilaya dispose d'un programme de construction de 18 nouveaux lycées et de 16 CEM. La Direction des équipements publics (DEP) prévoit de réceptionner, à la prochaine rentrée scolaire, au moins deux lycées à



En classe, obligés de se protéger du froid

El Hamiz et Chéraga et trois CEM dans les communes de Draria, Baraki et Hammamet. Prévus initialement fin janvier dernier, la conférence de wilaya sur le secteur de l'Education à Alger aura lieu en mai prochain, a souligné M. Dilmi, rappelant qu'une délégation de l'APW représentant plusieurs commissions a visité 400 structures (écoles, cantines, UDS, salles de sport) dans toute la wilaya entre le 5 décembre 2013 et le 26 janvier 2014. «Le premier

constat à faire de ces visites est que les écoles souffrent beaucoup du manque de coordination entre les différents intervenants (APC, wilaya déléguée, wilaya, ministères de l'Education et de la Santé) et du laisser-aller des directeurs», a-t-il résumé. A partir de ce constat et avec l'implication de tous les acteurs concernés, la commission de l'éducation de l'APW se prépare à organiser des journées d'étude sur l'équipement et la réhabilitation des établissements, les

budgets alloués au secteur, la gestion des UDS, la violence en milieu scolaire, les cantines et le transport, le sport scolaire et les loisirs. Les conclusions de ces journées d'étude seront enrichies en mai, lors de la conférence sur les états généraux du secteur qui devra tracer une stratégie susceptible d'améliorer sensiblement les conditions de scolarité dans la capitale au cours des quatre prochaines années, a indiqué M. Dilmi.

A.H.

Retrait du lait en poudre du marché

L'absence de contrôle dénoncée par les professionnels

Plus de 16 tonnes de lait en poudre contaminé de marque «Lolait» ont été retirées du marché, tandis que le produit n'est pas retiré totalement sous prétexte de l'attente des «résultats des analyses définitives».

La circulation des produits douteux et non conformes sont légion dans un marché qui brille par la défaillance de son système de contrôle de qualité et son laisser-aller vis-à-vis des dépassements qui peuvent être fatals pour la santé publique. Cette fois, c'est le lait en poudre qui concerné par le retrait. Le ministère du Commerce a procédé au retrait, au niveau de l'unité de conditionnement à El Hamiz, de plus de 16,6 tonnes de lait en poudre entier portant la marque «Lolait» après la découverte des taux «très élevés» de coliformes, des germes dangereux pour la santé du consommateur. Il s'agit, selon le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abdelhamid Boukahnoun, de 20 350 boîtes de lait en poudre conditionnées en étui de 500 grammes et de 6,5 tonnes de matière première conditionnée dans des sacs de 25kg. A la question de savoir si ce produit a été retiré du marché, le même responsable a affirmé que ses services attendent «les résultats des analyses définitives qui vont parvenir incessamment aux services de contrôle au niveau des 48 wilayas». Le ministère du Commerce avait appelé mercredi les consommateurs à s'abstenir de tout achat et consommation du produit en raison du risque qu'il représente sur



Ph./D. R.

la santé du consommateur. «Les résultats des analyses bactériologiques effectuées sur le produit ont révélé la présence d'un taux très élevé de coliformes dans le lot n° 6076 conditionné au mois de janvier 2014 par un lait en poudre fabriqué en date du 7 mars 2013 et dont la date de péremption arrive à terme le 6 mars 2015», avait indiqué un communiqué du ministère. «Les normes tolèrent la présence de 5 germes par millilitre, mais les analyses effectuées ont révélé la présence jusqu'à 300 germes par millilitre», a fait savoir M. Boukahnoun, soulignant que la présence de ce type de bactérie à des taux pareils signifie un défaut d'hygiène. Pour sa

part, la Fédération algérienne des associations des consommateurs a dénoncé «l'absence de contrôle des produits alimentaires commercialisés sur le marché national». L'association regrette «l'absence d'un contrôle rigoureux et régulier de la qualité des produits avant qu'ils ne soient mis sur le marché constitue une menace pour la santé du consommateur». Indiquant que le marché algérien est ouvert à toutes sortes de produits, le président de la fédération, Zaki Hariz, a cité comme exemple quelques boisons présentes sur le marché et «dont le liste des ingrédients est incomplète».

Y. Ayadi

Le groupe Belayat compte introduire une nouvelle demande

Pas d'autorisation pour destituer Saidani

■ Motivé par la sortie médiatique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui avait fustigé ceux qui s'attaquent à l'Institution militaire, sachant que Saidani avait tenu des accusations contre le général Toufik du corps du «DRS», le groupe Belayat n'a pas trouvé la réponse qu'il souhaitait de la part de la wilaya d'Alger.



Ph./E. Soraya/J.A.

Par Nacera Chennafi

L'aboutissement des tentatives du groupe Belayat pour la destitution de Amar Saidani n'est pas pour demain, car l'organisation d'une session extraordinaire du comité central du FLN, malgré son report pour les 19 et 20 février n'a pas été autorisée par les services de la wilaya d'Alger. A cet effet, une nouvelle demande sera déposée pour la troisième fois, dimanche prochain.

Motivé par la sortie médiatique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui avait fustigé ceux qui s'attaquent à l'Institution militaire, sachant que Saidani avait tenu des accusations contre le général Toufik du corps du «DRS», le groupe Belayat n'a pas trouvé la réponse qu'il souhaitait de la part de la wilaya

d'Alger.

Mercredi dernier, la délégation du groupe Belayat, composée notamment de Kassa Aissi, membre du comité central du FLN, mandaté par 257 membres du CC a été reçu dans de «bonnes conditions» par un responsable de la wilaya d'Alger. Ce dernier a demandé à ladite délégation de compléter le dossier avec une nouvelle réservation de l'hôtel qui devrait abriter le CC.

A cet effet, des représentants du groupe Belayat se sont déplacés à l'hôtel Mazafran et ont pu obtenir une nouvelle réservation d'hôtel pour les 19 et 20 février.

De retour à la wilaya d'Alger pour présenter le dossier final de la nouvelle demande d'autorisation pour tenir le CC du FLN, les représentants du groupe Belayat ont été surpris par la réaction de la wilaya d'Alger. C'est le changement radical, car contre toute

attente, la wilaya d'Alger a refusé jeudi matin, d'une manière «brutale» de recevoir le dossier, selon des membres de la délégation au nombre de sept du CC. Selon leur version des faits, ils étaient dans le bureau d'un chef de service, quand le DRAL s'introduit brusquement et dit aux présents : «Je ne prends pas le dossier s'il n'est pas accompagné d'une lettre de Amar Saidani qui convoque cette réunion». Il n'a laissé aucune chance à la délégation pour donner des explications. Ainsi, la justification du refus de la wilaya d'Alger serait liée à l'absence de «qualité», sachant que Abderrahmane Belayat agit comme «coordinateur» du bureau politique du FLN en application de l'article 9 du règlement intérieur du comité central du parti qui donne au plus âgé cette mission après la vacance du poste de Sg depuis la destitution de Abdelaziz

Belkhadem en janvier 2013.

Cependant, depuis l'élection de Amar Saidani, le 29 août dernier, une majorité du CC du vieux parti, Belayat aurait perdu la qualité de coordinateur même si ce dernier ne reconnaît pas l'élection de Saidani. D'autre part, le groupe Belayat ne lâche pas et a décidé de se rendre une nouvelle fois à la wilaya d'Alger pour déposer une nouvelle demande d'autorisation pour tenir une réunion extraordinaire du CC, les 19 et 20 février prochains. Il est à noter que tout le monde sait que le rejet de la demande du groupe Belayat est du ressort du ministère de l'Intérieur et le fait que la wilaya d'Alger ait refusé de recevoir cette demande, on peut dire que Saidani n'est pas lâché, comme certains s'attendaient après les mises en garde du président Bouteflika contre toute atteinte à l'Institution militaire. N. C.

Election présidentielle

Les candidats préparent déjà leur campagne

Il ne fait pas bon de se porter candidat à l'élection présidentielle quand on n'a pas le profil et surtout la certitude de recueillir les 60 000 signatures à travers 25 wilayas.

Plus de trois semaines après la convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle, fixée au 17 avril prochain, le débat politique reste dominé largement par cette échéance qui fait courir beaucoup de candidats. Pour preuve, le nombre de postulants (85) qui ont déjà retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles à la candidature traduit quelque peu l'intérêt et l'engouement pour cette élection. Mais sur le terrain, de nombreux postulants se heurtent l'accueil des signatures.

Loin d'être une sinécure, l'opération de collecte des signatures bute sur le désintéressement total des citoyens qui tergiversent ou refusent carrément d'accorder leurs signatures aux postulants. Du côté des partis politiques, la collecte des signatures, comme première condition de cette course électora-

le, fait parler d'elle devant les difficultés rencontrées. Le Parti des travailleurs a procédé jeudi, lors d'une session extraordinaire de son bureau politique, à l'évaluation de la campagne de collecte de signatures lancée en perspective de la présidentielle du 17 avril prochain. Le PT a décidé d'organiser des meetings avant la campagne électorale, notamment dans les zones enclavées, dans le but de mobiliser les militants et les sensibiliser à l'importance du prochain rendez-vous électoral, a déclaré Louisa Hanoune.

Elle a, en outre, mis en évidence la nécessité d'éclaircir la vision politique du parti portant notamment sur la préservation de la souveraineté nationale et l'intégrité de la nation, en rejetant toute ingérence étrangère ou «manipulations malveillantes qui cibleraient le pays». Toujours au sujet de la prochaine élection, le RND a réaffirmé l'impératif de se conformer à l'éthique politique et de se tenir à l'écart des dérapages et des vils dépassements enregistrés ces derniers jours. Au

terme des travaux d'une réunion du secrétariat national du RND, consacrée à l'examen de la mise en place des structures chargées de mener la campagne électorale, le secrétaire général, Abdelkader Bensalah, a souligné la nécessité de se conformer à l'éthique politique et de se tenir à l'écart des dérapages et des vils dépassements enregistrés ces derniers jours, lesquels portent atteinte à l'exercice politique et aux mœurs et us de la société algérienne. La rencontre a offert l'occasion de mettre en avant l'importance de cette échéance qui «en appelle à la mobilisation de toutes les catégories de la société pour en assurer le succès dans un climat de transparence et de concurrence loyale». Les membres du secrétariat national et des cadres du parti présideront les 21 et 22 février l'opération d'application et de suivi de la directive du secrétaire général du parti relative à l'organisation de la participation du parti à la prochaine élection présidentielle.

Y. M.

EDITO

Mahmoudi, journaliste d'exception

Suite de la page une

Après avoir fait ses classes à «l'Unité» tout en étant étudiant (en droit), puis à «El Moudjahid», à «Algérie Actualité» durant les années 80, ensuite à l'ouverture de la presse, successivement au «Nouvel hebdo», à «l'Hebdo libéré» puis, après un répit de quelques années, l'hebdomadaire (devenu quotidien) «Les débats» et enfin «le Jour d'Algérie», il a mené sa carrière (mot très inapproprié, s'agissant plutôt de vocation, voire de mission auto dévolue, en ce qui le concerne) avec sérieux. Partout, il a fait preuve de tout ce dont peut faire montre un excellent journaliste, doublé d'engagé, voire de combattant. Mahmoudi a ainsi laissé, par exemple lors de «L'hebdo libéré» (sous la devise «journal de l'Algérie moderne», le bien nommé) des formules qui ont fait florès, telles que «la force du pouvoir et l'axe négatif» ou encore les «les 3F+F», fustigeant tout ce qui oserait toucher aux intérêts de l'Algérie ainsi qu'à sa propre conception du projet de société, aux antipodes des archaïsmes intégristes, entre autres. Courageux sans être téméraire, percutant sans jamais sombrer dans la provocation, parfois virulent sans verser dans l'injure ou dans l'atteinte aux personnes, cette fougue combative ne lui avait assurément pas valu que l'admiration, du reste amplement méritée, de ses lecteurs et des hommes politiques qui partageaient ses idées et s'y reconnaissaient. Ainsi, il a été le premier journaliste algérien emprisonné durant dix-sept jours (pour le dossier sur les magistrats faussaires) et interdit de plume. Les pressions qui s'exerçaient sur lui, donc sur son équipe, n'étaient pas des paroles en l'air ou des messages de pacotille tout juste bons à faire bomber le torse de celui qui les reçoit, mais de véritables menaces. L'une d'elles a d'ailleurs tragiquement été mise à exécution, par l'attentat qui avait visé notre siège de «l'Hebdo libéré», avec un terrible bilan de deux collègues et Nadir, jeune frère de Abderrahmane, froidement assassinés et d'où Naima Mahmoudi est sortie miraculeusement indemne, après une balle tirée dans la tête. Pour que le lecteur sache de quelle force morale était animé Mahmoudi, celle d'un chef guerrier remontant le moral de ses troupes, relatons juste, ce même jour, de retour du lieu de l'attentat et de son dramatique bilan, son attitude stoïque et son réflexe professionnel : «Nadjib, faut compter deux heures de retard pour l'édition...». Mais Mahmoudi, c'était aussi une plume vive et tranchante de redoutable polémiste, avec un incomparable sens de la formule et une impressionnante rapidité d'écriture. Cette célérité à remettre son article semblait de la facilité, alors que c'était trompeur, les lignes couchées sur le papier ou, les dernières années, sur le clavier, ne coulant de source que parce qu'elles auront mûri auparavant dans un cerveau qui carburait sans cesse. On aimerait succomber à la tentation de classer Mahmoudi quelque part, mais son envergure et sa trajectoire, avant d'être emporté par un cancer contre lequel il a vaillamment et vainement lutté (le seul combat d'ailleurs qu'il a perdu) le rendent inéligible au placement dans une case, fût-elle auréolée de lauriers. Parce que Mahmoudi était un journaliste à part et, surtout, un homme d'exception...

N. S.

Élection présidentielle

Le FFS n'as pas encore tranché

■ Soutien à un candidat ou boycott, le Front des forces socialistes (FFS) n'a toujours pas tranché quant à sa participation aux élections présidentielles d'avril prochain. Le parti d'Ait Ahmed attend le moment opportun pour se prononcer.

Par Mustapha Chaouchi

Le secrétaire national du FFS, Ahmed Betatache n'apporte pas de clarification. «Le FFS rendra publique sa décision au moment opportun», affirme Betatache dans une conférence de presse animée au siège du parti. Ce qui est sûr, c'est que le parti appelle au changement avec toutes les forces vives et la «participation de tout le monde». Il n'en dira pas plus au sujet des déclarations d'Amar Saâdani sur le patron du DRS : «Nous ne voulons pas entrer dans la guerre des mots, ni dans la lutte des clans. Nous ne commenterons pas les déclarations des personnes», insiste M. Betatache. Sur un autre point en relation avec la vague des démissions collectives qu'a connues le parti à la wilaya de Béjaïa, le conférencier a indiqué que «le FFS ne connaît aucun problème», et «le dossier de Béjaïa

est désormais clos». Par ailleurs, le rejet du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la proposition de loi du FFS relative à la réhabilitation des victimes de 1963-1965 n'a pas laissé indifférent le premier secrétaire du parti qui dresse plusieurs griefs envers l'institution que préside Mohamed Larbi Ould Khelifa. Dans le même contexte, Betatache a indiqué : «On a l'habitude de subir ce genre de comportement hostile». «L'APN refuse à chaque fois d'étudier les propositions de loi des députés, ce qui est anormal», a-t-il dénoncé. Le groupe parlementaire du FFS a proposé dans ce texte, déposé au mois de septembre dernier, la réhabilitation des victimes des événements survenus entre 1963 et 1965 et la restitution de leurs biens expropriés à l'époque. Selon cette proposition, toute personne assassinée, blessée, torturée, emprisonnée ou dont les fonds ont été saisis en raison de sa participation aux événements suscités devrait être considérée comme «victime», et doit de ce fait bénéficier des mêmes droits accordés aux ayants droit des chouhada cités dans la loi relative au moudjahid et au chahid. Selon Betatache, les raisons avancées par le bureau de l'APN sont «inacceptables». «Ce



Ph. > Mehdi B./J. A.

Parlement qui transgresse en toute impunité et la Constitution et le règlement intérieur de l'Assemblée, a motivé le rejet de notre proposition en s'appuyant sur l'article 121 de la loi fondamentale». L'article en question stipule que toute proposition de loi est irrecevable lorsque celle-ci a pour objet ou pour effet de dimi-

nuer les ressources publiques ou d'augmenter les dépenses publiques, sauf si elle est accompagnée de mesures visant à augmenter les recettes de l'Etat ou à faire des économies au moins correspondantes sur d'autres postes des dépenses publiques. Sur un autre plan, le FFS s'insurge du refus d'une commission

d'enquête sur les événements de Ghardaïa. «Pourtant en 2011, lors des émeutes autour du sucre et de l'huile, le gouvernement avait installé une commission d'enquête alors que des poursuites judiciaires avaient déjà cours», rappelle le premier secrétaire du parti. **M. C.**

Visite de travail

Sellal aujourd'hui à Mila

LE PREMIER ministre Abdelmalek Sellal effectuera aujourd'hui une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Mila, où il visitera plusieurs projets et réalisations dans le cadre de l'exécution du programme du président de la république, Abdelaziz Bouteflika. M. Sellal sera accompagné d'une importante délégation ministérielle. Il se rendra à Chelghoum Laid où il lancera la mise en fonction d'une unité de recyclage du plastique, au chef-lieu de wilaya et inspectera les chantiers de réalisation de 200 places pédagogiques et d'une résidence universitaire de 1 000 lits. Dans la commune de Grarem Gouga, M. Sellal prendra part à la cérémonie d'inauguration du nouveau pôle urbain, il se rendra également sur le site de construction de 100 logements publics locaux et de 50 logements de même type, destinés à la résorption de l'habitat précaire, avant de visiter le projet de 765 logements sociaux participatifs, dont l'inscription remonte à 2009. De retour à Mila, le Premier ministre procédera à l'inauguration du complexe historique et de la stèle du moudjahid Abdelhafid Boussouf et visitera également le cimetière des martyrs. La visite de M. Sellal dans la wilaya de Mila sera clôturée à la maison de la culture, où il devra rencontrer les élus et cadres de cette wilaya, une réunion devant être élargie aux représentants de la société civile, pour les écouter et prendre connaissance de leurs préoccupations.

Mahi Y./APS

Malgré une amélioration de l'activité de certains secteurs

Les chefs d'entreprise restent sceptiques

La tendance baissière qu'a connu l'indice de confiance global depuis mai 2013 s'est inversée durant le 1^{er} mois de l'année 2014 où il a affiché une valeur de moins 9 points contre moins 22 points en décembre 2013, soit une progression de 13 points. Voilà qui révèle une nette amélioration de l'indice de confiance des chefs d'entreprise qui pourtant affichent un certain scepticisme quant au climat des affaires d'une manière générale.

De décembre à janvier l'indice de confiance global des chefs d'entreprise sur l'activité économique du pays a enregistré une progression de treize points. Néanmoins cette progression, selon l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprise (FCE) pour le mois de janvier, ne signifie pas pour autant pour eux une amélioration substantielle de leurs activités économiques car elle reste à confirmer, dans les prochains mois, par la poursuite de la tendance haussière des indices de confiance globale et sectorielle. Et pour cause, l'enquête du FCE rendue publique jeudi dernier indique d'une part, une amélioration qui a essentiellement touché deux secteurs économiques : Hormis les industries agroalimentaires, l'amélioration a concerné le restant des industries avec 25 points en plus en comparaison à décembre dernier. L'autre secteur d'activité qui a enregistré un progrès avec 10 points de plus par rapport au même mois de décembre, concerne le BTPH (bâtiment-travaux publics et hydraulique).

D'autre part, des chiffres moins reluisants font ressortir une stagnation, voire une régression dans l'activité de certains secteurs qui pourtant devaient être plus positifs. Il s'agit en l'occurrence des industries agroalimentaires qui affichent un indice négatif depuis le mois de novembre dernier, soit



Ph. > E. Soraya/J. A.

trois mois successifs de perte de points : moins 4 points en novembre et moins 22 pour les mois de décembre et janvier. L'autre secteur à avoir affiché un indice négatif, celui des services qui bien qu'il ait progressé de 2 points en janvier par rapport au moins de décembre, il n'en demeure pas moins que depuis 9 mois il affiche un indice négatif.

De ce fait, pour expliquer leur scepticisme, les patrons d'entreprise considèrent défavorables à leurs activités les services du système bancaire. De plus 63% des chefs d'entreprise considèrent que le taux de change est pénalisant. Pour ce qui est de la concurrence des biens et services importés au 2^e semestre 2013, 53% d'entre eux jugent qu'elle est invariable alors que 47% estiment qu'elle s'est intensifiée. Quant aux prestations de services fournies par les administrations, institutions et autres organismes, 23% des patrons estiment qu'elles sont en détérioration alors que 73% d'entre eux pensent

qu'elles restent inchangées. Même sceptisme pour la qualité des approvisionnements en eau et en énergie.

En outre s'agissant de l'évolution de l'emploi, les résultats de l'enquête du FCE, bien que les indices restent toujours en deçà des attentes, il apparaît quand même une nette évolution en ce sens où plus de 20 points ont marqué cette progression entre 2003 et début 2014.

Pour rappel, l'enquête mensuelle baromètre des chefs d'entreprise est un sondage réalisé par Internet. Il est calculé sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, précise le FCE qui ajoute que l'indice résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie.

Lynda Naili Bourebrab

«L'Algérie privilégie toujours la solution pacifique en cas de différends»

Lamamra contourne les provocations du Maroc

■ L'Algérie «entretient des relations normales et diversifiées avec le Maroc et privilégie toujours la solution pacifique en cas de différends», a affirmé mercredi le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Par Hani Y.

«**C**e sont des relations diplomatiques, commerciales et culturelles que l'Algérie entretient avec les frères au Maroc, outre les liens qui unissent les deux peuples et les citoyens des deux pays», a déclaré le chef de la diplomatie algérienne dans une interview accordée à la chaîne «Russia today», en marge d'une visite de travail en Russie, diffusée mercredi.

«Certains incidents surviennent de temps à autre. Nous souhaiterions qu'ils n'aient pas lieu mais lorsqu'ils se produisent, nous privilégions toujours en Algérie la solution pacifique à tous les différends», a-t-il ajouté.

Pour M. Lamamra, les divergences de vues des deux pays autour de questions politiques «ne doivent en aucun cas se répercuter négativement sur les relations entre deux pays voisins».

Dans ce contexte, le ministre a précisé que la divergence de vues sur la manière de parachever le processus de décolonisation au Sahara occidental «existe depuis 40 ans, mais cela n'a pas

empêché l'Algérie ni le Maroc de procéder à des échanges de visites et de participer à la création de l'Union du Maghreb arabe et à d'autres rencontres internationales».

«Nous avons de tout temps manifesté notre volonté de développer les relations bilatérales et de redynamiser l'action maghrébine susceptible de contribuer à l'instauration d'un climat favorable à la région tout entière», a souligné M. Lamamra.

Il a réaffirmé dans le même temps l'«attachement» de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à son autodétermination, un droit qui passe conformément à la doctrine de l'ONU par des négociations entre les deux parties au conflit, en l'occurrence le Royaume du Maroc et le Front Polisario.

«C'est, en effet, ce qui se passe par le truchement de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Christopher Ross, pour qu'ensuite le peuple sahraoui soit en mesure d'exprimer sa volonté à travers un référendum libre et régulier», a poursuivi le chef de la diplomatie algérienne.

L'Algérie «n'est pas partie au conflit et ne dicte à aucune autre



Ph. > B. Mehdi/J.A.

partie la conduite à tenir lors du référendum», a-t-il rappelé.

M. Lamamra a tenu à préciser que «l'Algérie demeure fidèle à son histoire contemporaine, elle

qui a arraché son indépendance après une guerre sans merci et après avoir accepté l'idée d'un référendum d'autodétermination en dépit du prix fort qu'elle a payé

pour l'indépendance et la liberté».

«La voie la plus sage et la mieux indiquée pour le règlement de ce type de conflit consiste à se conformer à la volonté du peuple en question», a conclu M. Lamamra, en référence à la nécessité de respecter le droit du peuple sahraoui de décider de son avenir.

H. Y./APS

Crash de l'avion militaire

L'Algérie rend hommage aux victimes

L'Algérie a rendu hommage vendredi aux victimes de l'avion militaire qui s'est écrasé mardi dernier près d'Oum El Bouaghi.

La prière de l'absent à la mémoire des 77 victimes du crash a été accomplie à travers l'ensemble des mosquées du pays, au troisième jour du deuil national décrété par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. A la grande mosquée d'Alger, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ont accompli la prière du vendredi, suivie de la prière de l'absent. Dans son préche, l'imam a rendu hommage aux victimes de ce tragique accident, qui sont morts, a-t-il dit, en martyrs du devoir.

Il a indiqué que cet accident est une douloureuse épreuve pour la nation, appelant les Algériens à faire preuve de solidarité et de cohésion.

Le président de la République avait indiqué, dans un message de condoléances adressé au chef d'état-major de l'ANP et aux familles des victimes, que ce crash était une «douloureuse» épreuve pour le peuple algérien qui vient de perdre «quelques-uns de ses braves et fidèles enfants».

Il avait précisé que «les soldats qui ont péri dans le crash de l'avion militaire sont des martyrs du devoir». Des partis politiques, des organisations syndicales et des associations nationales avaient exprimé, pour leur part, leur compassion avec le peuple algérien, le commandement de l'ANP et les familles des victimes de ce crash. Au plan international, ce tragique accident a suscité un formidable élan de solidarité, suite aux nombreux messages adressés au président de la République par des chefs d'Etat et de gouvernement de plusieurs pays dans lesquels ils ont exprimé leur compassion et leur profonde sympathie avec l'Algérie en cette douloureuse épreuve.

De son côté, l'organisation de la Ligue arabe a mis son drapeau en berne en signe de deuil avec les victimes de ce crash et de solidarité avec le peuple algérien.

Le crash de l'avion de transport militaire de type Hercules C-130, en provenance de Tamanrasset et à destination de Constantine, serait dû, selon les premiers éléments d'informations, aux conditions météorologiques très défavorables. L'accident se serait produit quand l'appareil avait entamé les manœuvres d'approche de l'aéroport de Constantine, avec un manque de visibilité et des vents vio-

lents ayant empêché cette manœuvre. Aussitôt après l'annonce de l'accident, un plan de recherche et de sauvetage a été mis en place ainsi qu'une cellule de crise. Les unités de secours relevant de l'ANP et de la Protection civile se sont déplacées sur les lieux pour apporter les premiers secours, alors qu'une commission d'enquête a été dépêchée pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident. Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, s'est déplacé sur les lieux où il s'est enquis des causes et des circonstances de ce tragique accident.

Il a présidé une réunion restreinte à l'hôpital militaire de Constantine, au cours de laquelle il a donné des instructions pour accélérer notamment l'identification des corps des victimes, la prise en charge de leurs familles et le transfert des dépouilles vers leurs wilayas d'origine.

Le chef d'état-major de l'ANP a également ordonné le lancement immédiat de l'enquête de la commission technique pour élucider les circonstances de l'accident, en tenant compte de tous les détails pouvant contribuer à déterminer les causes exactes du crash de l'avion.

Amine H./APS

Registre national de l'état civil

Mise en service automatisée à partir d'aujourd'hui

Le registre national de l'état civil automatisé sera mis en service effectif à partir d'aujourd'hui au niveau de toutes les communes du territoire national, a indiqué hier un communiqué

du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il sera donc «loisible, à compter de cette date, à tout citoyen, de retirer son acte de naissance auprès de sa commune de résidence et de

toute autre commune du territoire national sans avoir à se déplacer vers la commune de son lieu de naissance», a ajouté la même source. L'automatisation du registre de l'état civil rentre dans

le cadre des engagements pris par le ministre de l'Intérieur, relatifs à l'amélioration de la qualité des prestations que fournit l'administration aux citoyens, a précisé le communiqué.

R. N.

Datant de l'époque coloniale Plus de 3 600 mines détruites en un mois

UN TOTAL de 3 669 mines, datant de l'époque coloniale, a été découvert et détruit durant le mois de janvier 2014 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières Est et Ouest du pays, a-t-on appris jeudi de source officielle.

628 mines antipersonnel, 292 mines anti-groupes et 4 mines éclairantes ont été découvertes et détruites au niveau de la 2^e Région militaire.

Au niveau de la 5^e Région militaire, 2 690 mines antipersonnel, 47 mines anti-groupes et 8 mines éclairantes ont été découvertes et détruites. Le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 janvier 2014 s'élève à 717 927 mines, soit 605 642 mines antipersonnel, 107 877 mines anti-groupes et 4 408 mines éclairantes, a précisé la même source.

(APS)

Diffusion des radios locales De nouvelles mesures pour atténuer les «parasites»

LE MINISTRE de la Communication, Abdelkader Messahel, a annoncé jeudi à Tipasa, de nouvelles mesures permettant d'«atténuer le parasitage» auquel est confrontée la diffusion des radios régionales dans le centre, le nord et l'ouest du pays. S'exprimant en marge des activités célébrant la Journée mondiale de la radio, abritées par la radio de Tipasa en présence du directeur général de l'entreprise de Télédiffusion algérienne (TDA), Abdelmalek Houyou, le ministre a fait cas, à cet égard, de «pourparlers en cours» avec les autorités espagnoles pour «limiter le problème de piratage des fréquences, nuisible à la diffusion de radios locales (algériennes)». Dans ce contexte, M. Houyou a fait état, en visitant le centre de télédiffusion de Sidi Rached, de l'introduction, depuis 2011, d'un total de 54 plaintes auprès des autorités espagnoles compétentes, au sujet de ce problème de perturbation de la diffusion des radios locales, «causé par l'utilisation de leurs fréquences». «Cette action a donné lieu à des résultats positifs dans 34 cas», a indiqué le responsable de TDA, relevant que «l'administration espagnole a reconnu le bien-fondé de la requête algérienne, en décidant d'ester en justice les canaux de diffusion qui usent de ce piratage de fréquences».

Des explications ont été données au ministre sur la diffusion de la radio locale de Tipasa, en proie à un grand parasitage, notamment en période estivale. Pour faire face au problème de perturbation des fréquences radios, M. Houyou a annoncé que le centre TDA sera renforcé, en mars prochain, par l'acquisition de quatre véhicules itinérants, dotés d'équipements performants, à même de permettre la détection des sites d'où provient le piratage des ondes de diffusion des radios. Le ministre a visité la radio de Tipasa et le centre d'entraînement radio-phonique et télévisuel, mis en service en 2012 avec 900 employés (tous corps confondus). Intervenant sur les ondes de la radio de Tipasa, M. Messahel a exhorté les radios locales à «s'acquiescer, au mieux, de leur mission de média de proximité, en se mettant au service des citoyens et des autorités locales».

APS

Cour d'Alger

Clôture de la 2^e session criminelle

■ Parmi les plus importantes affaires traitées durant cette session qui a débuté le 27 octobre dernier, figure celle de l'enlèvement en 2003 de 15 touristes étrangers dans le sud algérien par des terroristes. Les acolytes de Amar Saifi, alias «Abderrazak El Para», ont été condamnés à 20 ans de prison ferme.



Par Hatem N.

Deux cent affaires criminelles dont 30 relatives au terrorisme ont été traitées durant la 2^e session criminelle qui a pris fin jeudi à la cour d'Alger.

Parmi les plus importantes affaires traitées durant cette session qui a débuté le 27 octobre dernier, figure celle de l'enlèvement en 2003 de 15 touristes étrangers dans le sud algérien par des terroristes. Les acolytes de Amar Saifi, alias «Abderrazak

El Para», ont été condamnés à 20 ans de prison ferme. La deuxième affaire a concerné quatre individus «appartenant à un groupe terroriste relevant du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPS), impliqués dans des vols de locaux commerciaux dans les régions de Cherarba, Eucalyptus et Meftah (Alger) dans le but de financer des groupes terroristes». Des peines allant jusqu'à la perpétuité ont été prononcées contre eux pour participation à plusieurs opérations ayant ciblé

des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) en 1997.

Des affaires de drogue ont également figuré dans l'agenda de la session dont la plus importante est celle de Reda Sika.

Les 22 personnes impliquées dans cette affaire dont la majorité sont des stewards à la compagnie nationale «Air Algérie», ont été poursuivis pour constitution d'un réseau international spécialisé dans le trafic de cocaïne provenant de Bamako et d'Espagne. Des peines allant de 5 à 20 ans de prison ferme ont été pronon-

cées contre les mis en cause. Le tribunal criminel d'Alger a prononcé en décembre dernier une peine de 20 ans de prison ferme contre un ressortissant burkinabé pour trafic de drogue dans le cadre d'un groupe criminel organisé.

D'autres affaires liées notamment à l'homicide volontaire avec préméditation, dilapidation de deniers publics, vol, association de malfaiteurs, inceste et enlèvement ont également été traitées par le tribunal criminel.

H. N./APS

Programme de logements

Un quota sera affecté aux enseignants universitaires

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi à Alger qu'un quota du programme de logements au profit du secteur sera affecté aux enseignants universitaires en attendant le parachèvement du programme destiné à cette catégorie.

Lors d'une rencontre avec le ministre l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki à laquelle ont pris part des cadres des deux secteurs, les deux parties ont convenu de la prise d'une série de mesures pour accélérer le rythme de réalisation du programme destiné aux enseignants universitaires et d'affecter un quota à cette catégorie dans les wilayas qui accusent un retard en matière de lancement des projets. Les enseignants universi-

taires qui bénéficieront ainsi de «manière exceptionnelle» de logements, toutes formules confondues, doivent s'engager à les libérer dès le parachèvement du programme qui leur est destiné.

Le programme de logements de fonction qui porte sur quelque 10 000 unités, accuse un retard flagrant où 40% des projets ne sont pas encore lancés. Seulement 1 600 unités ont été réalisées au titre de ce programme lancé en 2010.

Il a été décidé lors de cette rencontre de distribuer ces logements «dans les plus brefs délais conformément aux règles en vigueur dans le secteur de l'enseignement supérieur en coordination avec le syndicat des enseignants», selon M. Mebarki. Par ailleurs, les décisions de pré-affectation pour les loge-

ments dont l'avancement des travaux a atteint les 50%, seront distribuées.

Selon les responsables du secteur, ce retard s'explique notamment par la faible capacité de réalisation et la réévaluation des coûts des projets.

Il a été par ailleurs décidé d'enregistrer les projets d'étude et de réalisation au nom du même opérateur concernant les projets qui n'ont pas encore été lancés pour «faire économie de temps et d'argent», selon M. Tebboune.

Les cadres des deux secteurs ont évoqué à cette occasion les moyens de pallier le retard des projets dans l'ensemble des wilayas soulignant la nécessité de la coordination entre les différents secteurs concernés.

S. Y.

Enseignement supérieur

Réunion dimanche et lundi du comité sectoriel permanent

Le comité sectoriel permanent (CSP) du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tiendra une session ordinaire les 16 et 17 février à Oran pour traiter notamment des activités de la recherche des enseignants chercheurs, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Le comité procèdera lors de cette session, à l'évaluation des

activités de recherche des enseignants affiliés aux laboratoires de recherche, rattachés aux établissements des secteurs de l'enseignement supérieur, la santé et la population, le transport, la pêche et les ressources halieutiques, les postes et télécommunications, la jeunesse et les sports, a précisé la même source. Cette rencontre traitera également des demandes de finan-

cement des activités de recherche au sein des laboratoires et des activités de recherche entrant dans le cadre des projets de recherche PNR reflétant les problématiques de développement économiques, sociales et culturelles du pays dans un cadre général «cohérent», a souligné le communiqué.

La session permettra de «clarifier la vision sur le rôle du CSP

dans l'élaboration du contenu du programme sectoriel de recherche scientifique et proposer les modalités d'orientation des chercheurs vers des projets orientés vers les entreprises économiques pour assurer une harmonie entre les chercheurs et l'industrie et dynamiser les projets intersectoriels de recherche».

Salim Y.

Conteneurs au port d'Alger

Vers l'augmentation des capacités de transport par rail

■ La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) augmentera dès la semaine prochaine ses capacités de transport de conteneurs par rail jusqu'à 300 boîtes par jour du port d'Alger vers les ports secs, a annoncé mercredi le directeur des transports de la wilaya, Rachid Ouezzane.



Ph/D. R.

Par Gacem T.

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité urbaine dans la capitale, en proie à la congestion de la circulation, la SNTF s'est engagée à augmenter ses capacités de 72 boîtes

actuellement à 300 boîtes dès la semaine prochaine, qui seront acheminés quotidiennement par train du port d'Alger vers les ports secs, a-t-il ajouté lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée au transport dans la wilaya d'Alger. «Pour le moment, ce chiffre

représente le maximum de ce que peut transférer la SNTF du port d'Alger dont les services traitent 720 conteneurs en moyenne par jour», a-t-il précisé. Malgré les efforts et les investissements de la SNTF, une bonne partie du volume des marchandises conteneurisées arrivant au port conti-

nuera d'être évacuée par route. Environ 1 000 camions fréquentent quotidiennement le port d'Alger, un nombre que les autorités cherchent à réduire pour lutter contre les embouteillages sur les principaux axes de la ville. En inaugurant les travaux de la clôture du port le 29 janvier dernier, le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait pris connaissance d'un projet de transfert de 480 conteneurs/jour par voie ferrée vers les ports secs dont celui de Rouiba, en cours d'aménagement et de raccordement au réseau ferré. M. Ghoul avait donné des instructions pour que le train soit privilégié dans le transfert des conteneurs vers les ports secs de la capitale, comme il avait instruit les services des douanes de «faciliter les démarches de traitement» des conteneurs afin qu'ils soient évacués du port le jour même de leur arrivée. «Le transfert des conteneurs par voie ferrée permettra de décongestionner le port et les

routes de la capitale», avait-il souligné. Auparavant, le ministre des Transports avait déclaré à l'Assemblée populaire nationale (APN) qu'un Conseil interministériel serait convoqué «prochainement pour examiner le problème de la circulation à Alger et prendre des mesures urgentes», à moyen et long terme, afin d'y remédier et éviter qu'elle ne s'étende à d'autres villes du pays. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, avait, début janvier, annoncé une telle réunion. Des responsables et opérateurs du secteur des transports ont récemment affirmé que le règlement du problème de densité du trafic automobile au niveau des grandes villes algériennes nécessitait une réorganisation profonde du secteur et la création d'une instance nationale des transports. Intervenant au forum du quotidien arabophone *Al Khabar*, ils ont estimé que le manque et l'inefficacité des transports en commun ainsi que l'anarchie qui les caractérisent ont été à l'origine de la densité du trafic automobile au niveau des grandes villes du pays.

G. T./APS

Assainissement du commerce extérieur

Plus de 460 opérateurs fraudeurs répertoriés

Au moins 468 opérateurs de six wilayas relevant de la direction régionale de commerce de Batna ont été portés en 2013 sur le fichier national des fraudeurs, a indiqué jeudi le responsable de cette direction. Ces opérateurs sont issus des wilayas de Batna, Biskra, Constantine, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa, a précisé Khedhri Brahim. Les principales infractions reprochées à ces opérateurs, a-t-il dit, sont la fraude

de fiscale et la non publication des comptes sociaux qui les privent de nombre d'avantages jusqu'à la régularisation de leur situation. La même source a fait état de l'importation, durant la même période dans les six wilayas, de 527,09 tonnes de produits d'une valeur de 8,71 milliards DA, ainsi que la radiation du registre du commerce de 170 inscrits dans le cadre du programme d'assainissement du commerce extérieur. La direc-

tion régionale du commerce a relevé un montant total de 11,262 milliards DA de défaut de facturation et de réconciliation concernant des litiges, a ajouté la même source.

La même direction a fait état de la saisie dans les six wilayas de 289,69 tonnes de produits divers d'une valeur de 27 millions DA et de la fermeture 1,462 commerces.

Amina Z.

Elle se tiendra les 22 et 23 février à Oran

Conférence africaine sur l'économie verte

La Conférence africaine sur l'économie verte se tiendra à Oran les 22 et 23 février et sera sanctionnée par des propositions et des recommandations en vue de favoriser la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement, apprend-on vendredi auprès du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. Cette conférence ministérielle, qui se tiendra en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, «constitue une opportunité pour faire des propositions et des recommandations à même de favoriser la transition vers une économie verte basée sur les priorités nationales du développement durable», explique le ministère dans une note de présentation de la rencontre.

Elle « vise à encourager la discussion entre les décideurs politiques africains, les experts et les représentants d'agences internationales ainsi que la société civile ».

L'objectif de cette démarche est d'identifier les axes de coopération internationale et régionale, y compris Sud-Sud et intra-africaine, d'échanger les pratiques et expériences réussies et évaluer les besoins du continent en termes d'apport financier, technologique et de formation de la ressource humaine.

Les tables rondes prévues lors de cette rencontre porteront sur l'éradication de la pauvreté, les emplois verts, la santé et la gestion des déchets ainsi que sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie verte et les moyens de mise en œuvre, souligne la note.

La même source indique aussi que « l'économie verte constitue l'une des voies à la réalisation du développement durable avec ses trois dimensions économique, environnementale et sociale » axée, entre autres, sur les priorités nationales en matière de santé, d'éducation, d'accès au loge-

ment et à l'eau potable. Expliquant le contexte de la rencontre, le document note que depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire, des progrès remarquables ont été enregistrés même si « l'Afrique continue à faire face à des défis multiples et complexes, aggravés par la vulnérabilité et la dépendance de ses économies dominées par l'exportation de matières premières et de produits agricoles ». Les pays africains, souligne-t-on, disposent d'un fort potentiel de croissance économique reposant sur l'abondance de ses ressources naturelles et humaines mais qu'ils font face à des besoins immenses en matière d'infrastructures et de services socio-économiques. « Leurs partenaires du Nord se doivent d'honorer leurs engagements en matière de financement et de transfert de technologie et d'expertise ». La réduction des émissions de gaz à effet de serre ne doit pas pénaliser le développe-

ment du continent et nécessite un apport substantiel en financement, en transfert de technologies et en renforcement des capacités. Le document du ministère avertit qu'en l'absence de mesures urgentes et efficaces, l'Afrique perdrait une partie importante de ses terres arables à l'horizon 2025 et indique que des mesures efficaces doivent être prises pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et les effets de la sécheresse. Il est prévu une allocution de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, ainsi que celle d'un haut responsable de l'Union africaine (UA) et de Achim Steiner, directeur exécutif du Plan des Nations unies pour l'environnement (PNUE) à côté de Arnold Schwarzenegger, président d'honneur du R20. L'adoption du rapport de la Conférence et de la Déclaration d'Oran sont programmés au deuxième jour.

Rabah K.

Energie Réalisation prochaine d'une centrale solaire à Batna

UN PROJET de construction d'une centrale électrique à énergie solaire sera prochainement lancé dans la commune de Qued El Ma, dans la wilaya de Batna, a indiqué jeudi le directeur de l'énergie et des mines. L'étude du projet inscrit en juin passé a été achevée et un terrain de 40 hectares est prévu pour accueillir cette centrale de 20 mégawatts, qui sera réalisée par une société étrangère, a ajouté Ali Benyakhlef. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national visant la diversification des sources d'énergie par la production d'ici à 2030 de 22 000 mégawatts à partir d'énergies renouvelables. Une demande de réalisation d'une centrale similaire dans une commune disposant du terrain d'accueil et de conditions nécessaires pour la production d'électricité solaire a été présentée au ministère de l'Energie, a ajouté le même responsable. Les localités du sud de la wilaya possèdent un important potentiel pour la production d'électricité non polluante et peuvent fournir 1 900 kilowatts-heure au m² par an, a-t-il ajouté.

Kader O.

Paludisme Un nouveau concept pour éliminer les parasites

«WAKE AND KILL» n'est pas le titre du nouvel opus de la saga James Bond, mais un nouveau concept thérapeutique développé par des chercheurs pour éliminer les parasites dormants du paludisme.

Une équipe de chercheurs coordonnée par le Pr Dominique Mazier de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le Dr Georges Snounou, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a réussi à cultiver la forme hépatique dormante du parasite du paludisme, auparavant inaccessible aux scientifiques. Cela leur a permis de mettre en place un nouveau concept, le «wake and kill» (réveiller et tuer) pour éliminer les cellules dormantes du paludisme. Le paludisme est une maladie parasitaire potentiellement mortelle transmise par des moustiques. Elle a la particularité de pouvoir rester «dormante» dans le corps humain.

«Après la piqûre d'un moustique infecté, le parasite responsable du paludisme gagne le foie où il se multiplie. Il se propage dans le sang où sa prolifération provoquera une maladie potentiellement mortelle», rappelle le Pr Dominique Mazier. «Mais, dans certains cas, une fraction des parasites hépatiques peut rester «dormante» un an ou plus, d'où leur nom d'hypnozoïte. Ensuite ceux-ci se réveillent au cours du temps et provoquent une infection sanguine, rappelle le professeur.

Aujourd'hui seules la primaquine et la tafénoquine sont capables d'éliminer les hypnozoïtes. Mais ils ont des effets indésirables parfois graves pour l'organisme. Il est impératif de trouver d'autres molécules anti-hypnozoïtes pour les remplacer.

R.S./Agence

Maladies respiratoires

Un million d'asthmatiques recensés

■ L'asthme et les allergies sont un véritable problème de santé publique et l'Algérie compte pas moins d'un million d'asthmatiques et de trois millions de personnes atteintes de rhinite allergique.

Par Amina T. / APS

Un million d'asthmatiques ont été recensés en Algérie, selon une enquête internationale, a indiqué mercredi à Alger, le Pr Habib Douagui, chef de service de pneumo-allergologie et d'oncologie thoracique, au CHU de Beni Messous. «L'asthme et les allergies sont un véritable problème de santé publique et l'Algérie compte pas moins d'un million d'asthmatiques et de trois millions de personnes atteintes de rhinite allergique», a précisé le Pr Douagui, lors d'une conférence-débat sur les maladies respiratoires, organisée au forum

Le Pr Douagui qui est aussi président de la Société algérienne d'allergologie a souligné que le nombre de malades avait doublé depuis trente ans, en raison des modifications des conditions de vie, ajoutant que le taux d'identification des malades s'était affiné, grâce à l'amélioration et aux progrès dans les diagnostics.

Pour remédier à cette situation, le spécialiste a insisté sur

l'importance de la mise en place d'un programme national de lutte contre les maladies respiratoires, classées à la quatrième préoccupation des pathologies dans le monde.

Il a appelé, à ce propos, à consacrer une place importante aux maladies respiratoires et allergiques lors des prochaines assises de la santé et à l'élaboration d'un plan, à même de réduire la fréquence de ces pathologies.

Pour ce faire, le spécialiste a suggéré une meilleure répartition des médecins spécialisés en pneumologie à travers l'ensemble du territoire national, ainsi que la formation des médecins généralistes sur les causes et le traitement de l'asthme et des allergies.

S'agissant des causes de ces pathologies, le spécialiste a évoqué la pollution, le tabac, le changement des habitudes alimentaires, l'utilisation de matériaux allergènes et le surchauffage des habitations. «70% des maladies respiratoires sont dues aux acariens, petits organismes se développant dans des milieux



Ph. > D. R.

chauffés et humides et responsables des allergies», a ajouté le conférencier. Dans le but de limiter les facteurs de risque, l'intervenant a préconisé l'aération des habitations, l'ouverture des fenêtres en hiver pour le passage du soleil, très bon moyen de lutte contre les facteurs allergènes. Par ailleurs, le Pr Douagui a rappelé que l'Algérie disposait

de bons spécialistes et possédait des traitements de pointe, il a néanmoins déploré l'absence d'une «bonne politique» de gestion du système de santé. A cet effet, il a souhaité que les prochaines assises de la santé, prévues pour le mois de mars prochain, apportent les solutions idoines aux insuffisances signalées.

A. T. / APS

Malades atteints de cancer

Naissance d'un réseau national de registres

La naissance à partir de mercredi d'un réseau national de registres des malades atteints de cancer a été officiellement annoncée à Sétif par le D' Djamilia Nadir, représentante du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH).

Cette responsable, qui s'exprimait en clôture d'une journée nationale de formation des cancérologues initiée par la direction des activités médicales et paramédicales du centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenmour de Sétif, a ajouté que

des rencontres seront organisées à l'échelle nationale à l'effet d'évaluer les étapes de la mise en œuvre effective de ce registre. Le D' Nadir a également insisté sur «l'accompagnement», par des experts et des spécialistes, de ces nouveaux registres afin de déterminer avec précision la situation épidémiologique du cancer en Algérie.

Se félicitant des «échanges forts et féconds» entre les spécialistes oncologues et les encadreurs de cette formation de cinq jours organisée au CHU de Sétif, la représentante du MSPRH a

appelé les autorités locales des différentes wilayas du pays à contribuer à la bonne tenue de registre qui permettra au ministère de mettre en place un «plan national précis» pour lutter contre le cancer.

L'un des objectifs principaux de ce registre, dans les 48 wilayas du pays, est de réduire autant que possible le nombre de cas de tumeurs malignes en inculquant une culture de prévention et de dépistage précoce de ce mal, s'agissant, a-t-elle dit, de la meilleure solution pour assurer des traitements effi-

caces. Cette formation, inscrite dans le cadre d'un programme tracé par le ministère de tutelle, est encadrée par des professeurs et des experts italiens et tunisiens, a indiqué le même responsable, mettant en exergue «la nécessité d'actualiser les connaissances des médecins exerçant dans le domaine de la cancérologie», le but premier étant d'assurer une meilleure prise en charge des malades.

Première du genre au niveau national, cette formation de cinq jours s'inscrit dans le cadre du plan national anti-cancer, suivi par le président de la République, et visant à réduire la mortalité par les tumeurs malignes, a souligné de son côté le D' Mokhtar Hamdi-Cherif, du CHU de Sétif.

Le D' Nadir avait souligné, mardi lors des débats de ces journées de formation, que le choix de la capitale des Hauts Plateaux pour abriter ce genre de rencontres scientifiques n'était «pas fortuit», la wilaya de Sétif étant la seule à disposer d'un registre consignait toutes les statistiques locales liées à cette maladie. «C'est une référence en Algérie» en matière de données sur le cancer, avait-elle souligné.

Agathe Mayer

Ryad D.

D'après une nouvelle étude scientifique britannique

Mal dormir favoriserait la fibromyalgie

La fibromyalgie pourrait être liée aux troubles du sommeil d'après une nouvelle étude scientifique britannique.

Trop peu de repos ou un sommeil de mauvaise qualité et non réparateur, pourraient favoriser le développement de la fibromyalgie chez les personnes âgées.

Les chercheurs de la Keele University de Staffordshire (Royaume-Uni) ont mené une étude médicale pour comprendre les facteurs de risque du développement de cette maladie peu connue et douloureuse.

Le D' John McBeth de l'Université de Keele, directeur de l'étude, a suivi pendant 2 ans, 4 326 participants, âgés de plus de 50 ans. 1 562 d'entre eux ne supportaient aucu-

ne douleur généralisée au début de l'étude, et 2 764 ressentait de légères douleurs. Pour identifier les facteurs de développement de la fibromyalgie, l'équipe de chercheurs a regroupé des données médicales des volontaires. Ils ont analysé leur niveau de douleur ressentie, leur santé psychologique et physique et leur mode de vie.

Les résultats de cette étude ont montré que les troubles du sommeil (manque de sommeil, insomnies...) sont associés à un risque accru de développement d'une douleur généralisée, ou fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le diagnostic est actuellement dif-

ficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est «un état douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoires». Fibromyalgie veut dire «fibro» pour tissu fibreux, tendons ; «myo» pour muscle ; «algie» pour douleur. Le directeur de l'étude de recommander donc d'inclure le facteur sommeil dans la prise en charge des douleurs musculo-squelettiques généralisées au même titre que la santé physique et psychologique.

Commune de Bordj-Menaïel

Des villages et quartiers abandonnés

■ Le village «La Caperre» figure parmi les quartiers populaires de la ville de Bordj-Menaïel puisqu'il compte plus de 1 000 habitants. Il offre un décor déplorable, notamment en cette période hivernale en l'absence des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) qui ne sont toujours pas entamés.

Par A. Kichni

Le village semble marginalisé par les responsables locaux. Des nids de poule, des crevasses, des mares d'eau, sont constatés tout au long du parcours, depuis la route nationale 12 vers le village. La rue principale et les transversales sont à la limite de la praticabilité.

«Pour gagner le chef-lieu communal ou toute autre destination, les habitants sont contraints de porter des bottes pour pou-



PH: DR

voir circuler dans des rues boueuses», dira un habitant du village. «Pis, des automobilistes s'abstiennent de circuler avec leurs véhicules et préfèrent emprunter les fourgons de transport de voyageurs pour leurs déplacements». Les élus locaux nous ont rassurés de prendre en charge toutes les doléances, lors de la campagne électorale, mais en vain, rapporte un autre citoyen. Ce ne sont que des promesses de campagne. Par ailleurs, d'autres villages de la commune, entre autres, Ain El

Hamra, Tizi Ali Slimane, Talaoubrid, Ghicha, Guenana ainsi que des quartiers de la ville, sont dans la même situation. Pour ne citer que le Lotissement Joli de plus de 10 km². Ce dernier, bien qu'étant le premier lotissement de Bordj-Menaïel (créé en 1982), les habitants rencontrent d'énormes difficultés à parcourir les ruelles en l'absence des travaux de voirie. Un citoyen dudit lotissement dénonce : «La municipalité a entamé des travaux d'un lotissement créé bien après le nôtre, pour des raisons

que nous ignorons». Bordj-Menaïel, faut-il le signaler, est l'une des plus importantes communes de la wilaya de Boumerdès après Khemis El Khechna, Boudouaou et le chef-lieu de wilaya. Avec une zone industrielle et un nombre important d'entreprises, elle dispose de ressources pour répondre aux vœux des citoyens, dira un ex-élu. Néanmoins, ajoutera-t-il, l'esprit tribal l'a emporté sur l'Assemblée populaire communale. **A. K.**

Tizi Ouzou

Projet de transfert d'eau dessalée depuis Cap Djinet lancé bientôt

Les travaux du projet d'alimentation en eau potable des localités d'Azeffoune et de Tigzirt, depuis la station de dessalement d'eau mer de Cap Djinet (wilaya de Boumerdès) vient d'être confiés à un groupement algérien privé. En effet, l'entreprise publique, l'Algérienne des eaux (ADE) a

annoncé lundi dernier l'attribution de ce marché à l'entreprise Amenhyd après l'analyse des offres des soumissionnaires. Le coût des travaux est estimé à plus de 4 milliards de dinars et seront réalisés dans un délai contractuel de 19 mois. La réalisation de ce projet permettra le transfert de 20 000m³/j,

soit 8 Hm³/an depuis cette station de dessalement de Cap Djinet vers les localités du flanc nord de la wilaya de Tizi-Ouzou en vue de renforcer l'alimentation en eau potable et atténuer les pénuries en la matière surtout durant la saison estivale.

Hamid M.

Amélioration constatée à Taher (Jijel)

Le taux d'avancement des travaux d'alimentation eau potable de la ville de Taher (Jijel) et ses environs a atteint 15%, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ce projet, lancé en octobre 2013 pour une enveloppe financière de 800 millions de dinars et un délai contractuel de 24 mois, a pour but de satisfaire cette importante agglomération urbaine et ses localités environnantes à partir du barrage d'El Agrem, situé

dans la commune mitoyenne de Kaous, a indiqué la même source.

Ces travaux consistent à poser 43 800 mètres linéaires de conduites, la réalisation des équipements électro-mécaniques de deux stations de pompage, la construction de deux réservoirs de 1 000 m³ et trois autres de 500 m³. L'achèvement de ce projet, prévu le mois d'octobre 2015, permettra l'amélioration de l'alimentation en eau potable de

110 000 habitants, l'augmentation de la dotation journalière et le renforcement de la capacité de stockage. Le taux de raccordement au réseau AEP dans l'ensemble de wilaya de Jijel qui était de 65% en 1999 est passé à 75% en 2013 et sera de l'ordre de 82% en 2014. La dotation journalière est passée à 152 litres/j/h en 2013 contre 136 l/j/h en 1999 et atteindra 165 litres/jour/habitant en 2014, prévoit-on. **APS**

Tindouf

Réalisation de branchements au gaz propane en 2015

Quatre mille nouveaux branchements au réseau de gaz propane seront réalisés à travers la wilaya de Tindouf à l'horizon 2015, pour un coût de 210 millions DA, a-t-on appris jeudi auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Cette opération, inscrite dans le cadre de l'actuel

programme quinquennal (2010-2014), touchera en trois étapes plusieurs quartiers résidentiels au chef-lieu de la wilaya, a précisé le chef de service du gaz à la Sonelgaz de Tindouf, Mohamed Salem Ladejrab. La première phase, en cours de réalisation au quartier El-Salaka qui concerne 540 branchements sur un réseau

de 12 km, sera achevée avant la fin de l'année 2014, tandis que les autres quartiers seront raccordés lors des deux autres phases du projet dont les travaux de réalisation auront lieu une fois achevés les travaux de la première phase, a-t-on fait savoir. Le réseau de distribution de gaz propane, fonctionnel depuis

2011, permet le raccordement de 7 070 foyers à travers les différents quartiers de Tindouf, à travers un réseau de plus de 134 km, selon la même source. Ce réseau de distribution est alimenté à partir d'une station de stockage dotée de huit réservoirs de gaz. **APS**

Bider (Tlemcen) Un village d'artisanat pour promouvoir la poterie

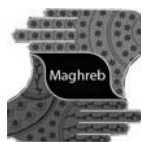
LA LOCALITÉ de Bider, relevant de la daïra côtière de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen), a bénéficié d'un projet de réalisation d'un village d'artisanat pour promouvoir la poterie qui fait la réputation de cette région célèbre, a-t-on appris du président de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Tlemcen. Djillali Hamitouche a indiqué que le terrain d'assiette a été désigné avec la collaboration du président de l'APC et les procédures administratives sont en cours.

Le projet de réalisation de ce village, financé par le Fonds national de promotion et de développement de l'artisanat sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, prévoit 25 ateliers équipés d'outils et de moyens de production, un musée d'exposition d'ustensiles de poterie fabriqués dans la région, une aire d'exposition et de commercialisation du produit artisanal, outre des restaurants utilisant uniquement des ustensiles fabriqués localement.

Ce projet vise à protéger la fabrication de la poterie traditionnelle, sa promotion, l'amélioration de sa qualité, la formation et la réhabilitation des artisans et la confection de poteries répondant aux conditions et normes sanitaires, a indiqué le même responsable.

Un atelier technique œuvre actuellement à la conception d'une estampille pour distinguer la poterie de Bider à l'échelle nationale et internationale, dans le cadre des efforts de protection du patrimoine artisanal en Algérie, a précisé M. Hamitouche.

Pour ce qui est de l'impact social et économique escompté de ce projet, il est attendu la dotation des femmes artisanes en moyens, dont des fours de cuisson du produit en remplacement des petits fours traditionnels qui ne fonctionnent qu'avec le bois et dans des conditions climatiques favorables, en plus de faciliter l'acquisition de la matière première pour intensifier la production. Le futur village artisanal contribuera, a soutenu le même responsable, à relancer le développement durable dans cette localité pauvre, en créant de nouveaux postes d'emploi par la redynamisation de l'activité commerciale et touristique. **Hani Y.**



Protection des droits de l'homme au Sahara occidental

Le président sahraoui appelle l'ONU à assumer ses responsabilités

■ Dans un message adressé au Secrétaire général de l'ONU, diffusé par l'Agence de presse sahraouie (SPS), M. Abdelaziz a qualifié d'«indignes et d'abjects de tels comportements commis sur un territoire sous la responsabilité directe des Nations unies représentée par la Minurso».

Par Salem K.

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz a affirmé, mercredi, que les scènes de violence à l'encontre des citoyennes sahraouies sans défense «traduisent l'entêtement des autorités d'occupation marocaines à poursuivre leur violation des droits de l'homme au Sahara occidental» appelant l'ONU à œuvrer dans le sens de la libération de tous les détenus et de la préservation des richesses naturelles de ce territoire. Dans un message adressé au Secrétaire général de

l'ONU, diffusé par l'Agence de presse sahraouie (SPS), M. Abdelaziz a qualifié d'«indignes et d'abjects de tels comportements commis sur un territoire sous la responsabilité directe des Nations unies représentée par la Minurso». «Nous ne saurons parler d'efforts onusiens sérieux et responsables alors que l'occupant marocain persiste dans son mépris du Droit international et à accentuer la férocité de sa répression et de ses violations des droits de l'homme à l'encontre de civils sahraouis sans défense», a poursuivi le président sahraoui. Il a appelé, à cet égard, les Nations unies à



Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz

prendre des mesures urgentes pour faire cesser ces violations et faire pression sur les autorités d'occupation marocaines pour l'abro-

gation des peines «arbitraires» prononcées par le tribunal militaire contre le groupe de Gdeim izk. S. K.

Libération des détenus sahraouis

Sit-in de protestation dans la ville d'Assa

Un sit-in de protestation a été organisé dans la ville d'Assa (sud du Maroc) pour réclamer la libération de tous les détenus sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine, a rapporté jeudi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le sit-in pacifique (organisé mercredi) a vu la participation de différentes franges de la société sahraouie, a précisé SPS, ajoutant que les manifestants «ont brandi les drapeaux sahraouis et scandé des slogans dénonçant les violations marocaines des droits de l'homme contre les citoyens sahraouis sans défense». Les manifestants ont réclamé «la libération de tous les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines» et scandé des slogans «exprimant leur attachement à l'unité

nationale autour du Front Polisario en tant qu'unique représentant du peuple sahraoui».

Le sit-in pacifique qui a duré plus d'une heure et demie a été marqué par les interventions des acteurs de l'intifada pour l'indépendance, a précisé la même source.

Quatre jeunes sahraouis interpellés dans le sud marocain

Les autorités marocaines ont interpellé quatre jeunes sahraouis dans la ville de Sidi Ifni (sud du Maroc) alors qu'ils s'apprêtaient à participer à une cérémonie d'accueil des détenus sahraouis libérés, a rapporté mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Alors qu'ils se rendaient à Sidi Ifni pour

prendre part à une cérémonie d'accueil des détenus sahraouis libérés, les quatre jeunes sahraouis ont été interpellés mardi par les autorités marocaines, a précisé SPS citant des organisations des droits de l'homme. Il s'agit de Mohamed Djemour, membre du bureau local de la section d'Al Ayoun de l'association marocaine des droits de l'Homme et de l'étudiant et rédacteur sahraoui Sidi Sbaï.

Bachir Bouamoud, membre de la section d'Al Ayoun de l'association marocaine des droits de l'Homme ainsi que l'ancien détenu politique sahraoui Hafed Toubali ont également été arrêtés par les autorités marocaines.

Said Oul.

Maroc

Le Chef du gouvernement tunisien Mehdi Jomaa en visite

Le Chef du gouvernement tunisien Mehdi Jomaa est arrivé mercredi soir à Casablanca, pour une visite officielle de deux jours au Maroc, a-t-on annoncé de sources officielles. Il s'agit du deuxième voyage à l'étranger de Mehdi Jomaa après la visite qu'il a effectuée les 1^{er} et 2 février à Alger,

où il a été reçu par le président de la République Abdelaziz Bouteflika et le Premier ministre Abdelmalek Sellal. A son arrivée à l'aéroport où il a été accueilli par son homologue marocain Abdelillah Benkirane, il a indiqué à la presse que sa visite s'inscrivait dans le cadre de la consolidation

des relations entre les deux pays dans les différents domaines politique, économique et social. Il est accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Mounji Hamidi et le conseiller diplomatique, Hatim Atta Allah. Mehdi Jomaa dirige depuis le 29 janvier dernier, date de l'obtention de la

confiance de l'Assemblée tunisienne, un gouvernement d'indépendants à l'exception du ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou qui fait partie du parti Ennahda. Il a notamment pour mission de sortir la Tunisie de sa crise politique et d'organiser des élections.

APS

Maroc Télécom

Baisse du chiffre d'affaires en 2013

Le chiffre d'affaires du groupe de téléphonie Maroc Télécom a baissé de 4,3 % en 2013 atteignant 28,55 milliards de dirhams (un euro = 11,21 DH), a indiqué jeudi à Rabat le président du directoire, Abdeslam Ahizoune.

Cette baisse revient à la régression du chiffre d'affaires au Maroc (-8,1 %), dû aux fortes baisses du prix du mobile et à la réduction des tarifs de terminaison d'appel, compensées en partie par la forte croissance des revenus de l'international (+9,5 %), a-t-il précisé lors de la présentation des résultats du groupe pour l'année dernière. Il a, par ailleurs, ajouté que le résultat net part du groupe a enregistré une baisse de 17,4% se chiffrant à

5,54 Mds de DH contre 6,70 Mds de DH en 2012, signalant que «l'année n'a pas été facile» à cause d'un redressement fiscal de 1,5 Md de DH subi par le groupe.

Pour rappel, le groupe Vivendi, géant du multimédia français, avait annoncé en novembre dernier que les 53% des parts qu'il détenait dans Maroc Télécom avaient été cédées à l'opérateur émirati Etisalat.

Présenté comme «définitif», l'accord restait «soumis à certaines conditions, en particulier l'approbation des autorités de régulation des pays où Maroc Télécom est implanté», avait précisé Vivendi ajoutant être «confiant» de pouvoir finaliser cette opération en début 2014.

Maroc Télécom est présent en force au Burkina Faso, Gabon, Mali et Mauritanie.

Selon les termes de l'accord, l'opérateur émirati devra aussi s'allier à un actionnaire minoritaire marocain, en l'occurrence la Caisse marocaine de dépôt et de gestion (CDG), pour finaliser l'achat. L'Etat marocain détient 30% dans le capital de Maroc Télécom.

Maroc Télécom ou Itissalat Al-Maghrib (IAM), est le premier opérateur téléphonique pour les particuliers, les entreprises, l'accès à internet et les téléphones mobiles.

Il est concurrencé au Maroc par deux autres opérateurs, à savoir Méditel et INWI.

Ali O.

Mauritanie Le 3^e opérateur mondial de transport maritime ouvre une filiale

LA COMPAGNIE

maritime d'affrètement/Compagnie générale maritime (CMA/CGM), une société de droit français basée à Marseille, a décidé d'ouvrir une filiale en Mauritanie, ont annoncé ses responsables mardi à Nouakchott.

S'exprimant au cours d'une rencontre avec la presse, le directeur général du Groupe/Réseau Agences Groupe, Jean-Philip Thenoz, a justifié la création de la nouvelle filiale en Mauritanie par «le potentiel de fret maritime (import/export) que représente le pays, notamment dans le domaine des marchandises réfrigérées et des exportations de poissons, une des spécialités du pays».

«Il s'agira de fournir aux importateurs et exportateurs mauritaniens une belle alternative à travers de nouvelles options de transports assorties de la qualité du service, de la régularité et de la ponctualité», a-t-il ajouté.

Il y a également en perspective, dans les 5 prochaines années, la réalisation du port en eau profonde de Nouadhibou. «Dans le cadre de nos activités de transport maritime, cette ville pourrait servir de hub par rapport à l'Afrique de l'Ouest», a ajouté M. Thenoz.

Actuellement, la compagnie se sert de Tanger, au Maroc, comme hub pour le fret maritime destiné à l'Afrique de l'Ouest.

La filiale mauritanienne emploie 21 personnes, à savoir deux expatriés et 19 Mauritaniens.

Parmi eux, 18 servent le Bureau de Nouakchott, tandis que les trois autres sont établis à Nouadhibou, dans le nord-ouest de la Mauritanie.

L'Afrique représente 10% des activités de la compagnie qui a racheté la société DELMAS, il y a une dizaine d'années. Classé troisième opérateur mondial du transport maritime, CMA/CGM dispose de 469 navires et d'un chiffre d'affaires de 16 milliards de dollars américains. Elle est présente dans 169 pays à travers le monde, précise-t-on.

R. M.



États-Unis

Les intempéries font 18 morts

■ Une tempête hivernale avec de fortes chutes de neige paralysait hier l'est des États-Unis et se déplaçait vers le nord-est après avoir fait 16 à 18 morts, selon les médias américains, et perturbé les déplacements de millions de personnes.

Par Ali O.

Un manteau neigeux pouvant atteindre par endroit une soixantaine de centimètres recouvrait les États de l'est et du sud du pays tandis qu'à Washington, où sont apparus des skieurs, le travail du gouvernement central a été suspendu en raison des chutes de neige. Les médias américains ont décompté entre 16 et 18 personnes mortes pour la plupart dans des accidents de la route. Une femme enceinte a été tuée par un chasse-neige et son bébé sauvé par césarienne était dans un état grave. Un homme, interné dans un hôpital psychiatrique à Washington a également été retrouvé mort dans la neige, selon le maire de la capitale américaine. Le service de la météorologie nationale a averti que la tempête faiblissait sur la côte Est mais allait «apporter un climat très hivernal sur le nord-est», notamment dans une partie des Appalaches et de la Nouvelle-Angleterre puis vers la frontière côtière avec le Canada. Après un bref répit, de nouvelles chutes de neige et des conditions hivernales très rigoureuses étaient de nouveau attendues sur la côte Est samedi. Les retards et annulations de vol devraient persister pendant plusieurs jours. Les compagnies aériennes tentent de régler la situation d'un grand nombre de passagers en attente dans les aéroports. Quelque 6 850 vols avaient été annulés jeudi vers

21h00 (02h00 GMT) en direction ou au départ des États-Unis, selon le site spécialisé FlightAware.com. Plus de 3 800 vols ont été retardés. Ce nouvel épisode d'un hiver particulièrement rude pour l'Est américain avait dans un premier temps touché, dès mercredi, la Géorgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord, avant de remonter vers le Nord. Plus de 2 300 militaires de la Garde nationale ont été mobilisés jeudi dans sept États – de la Géorgie au Delaware – pour aider les services de secours, a indiqué le Pentagone. Selon le département de l'Énergie, près de 800 000 foyers ou entreprises étaient privés d'électricité jeudi après-midi dans 11 États du Sud et de l'Est, dont 340 000 en Caroline du Nord et du Sud. Dans la capitale, Washington, la neige est revenue jeudi soir, accompagnée par endroits d'orages, après avoir laissé place dans la journée à une pluie verglaçante. La circulation était rendue extrêmement difficile par la trentaine de centimètres de neige tombée la nuit précédente. Des habitants avaient ressorti leurs skis sur le Mall, la grande esplanade au centre de la capitale. Les écoles devaient à nouveau être fermées hier. Les portes des administrations sont restées closes jeudi et peu de bus ont circulé. A New York, il a également neigé en abondance jeudi et un avis de tempête de neige a été décrété jusqu'à hier 06h00 (11h00 GMT), avec quelque 30 cm de neige. «Prendre les transports en commun reste la



meilleure option», a conseillé le maire de la ville, Bill de Blasio. La collecte des ordures a été suspendue «pour que les employés de l'assainissement se consacrent à la neige». Si les écoles catholiques de New York étaient fermées, les établissements publics étaient en revanche ouverts. La météo nationale avait mis en garde depuis plusieurs jours contre un «dôme

gigantesque» de courants d'air froid venus de l'Arctique et devant s'installer sur l'est des États-Unis, provoquant des accumulations de glace «incroyables, si ce n'est historiques». Le Président Barack Obama avait déclaré mercredi l'état d'urgence dans 45 comtés de Géorgie et en Caroline du Sud, ce qui permet aux services fédéraux chargés des urgences d'y opérer. Il

y a deux semaines, la Géorgie avait déjà subi une première tempête de neige, une rareté dans cet État du Sud, mais la gestion par les autorités de celle-ci avait été fortement critiquée. La neige est présente dans 49 États américains sur 50, sauf en Floride, selon une carte des services américains de météorologie publiée jeudi.

A.O.

Yémen

La police recherche 29 évadés après un assaut contre la prison de Sanaa

La police yéménite recherchait hier 29 détenus, dont 19 membres présumés d'Al-Qaïda, qui se sont évadés à la faveur d'un assaut audacieux contre la prison centrale à Sanaa, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Au total, 29 détenus condamnés dans diverses affaires, dont 19 pour des actes terroristes, ont réussi à s'évader par une brèche ouverte dans le mur d'enceinte de la prison jeudi, a dit un porte-parole du ministère cité par l'agence officielle Saba. L'attaque a été menée par un groupe terroriste, a-t-il encore dit en référence à Al-Qaïda, très actif au Yémen. Le bilan des pertes policières dans cette attaque a été révisé à la hausse hier par le président de l'Autorité des prisons, le général Mohamed al-Zaleb, qui a fait état de 11 morts. Dix membres de nos cadres, dont un colonel, ont été tués dans les locaux de l'Autorité des prisons, et un agent des forces spéciales a été tué à l'entrée de la prison centrale où il était en faction, a précisé une source de sécurité. Quelque 50 à 60

assaillants ont participé à l'attaque, a indiqué M. Zaleb, ajoutant qu'ils avaient pris pour cible le siège de l'Autorité des prisons situé en face la prison centrale, avant de faire exploser une voiture piégée contre le mur d'enceinte de la prison où ils se sont ensuite introduits. Ce sont des membres d'Al-Qaïda, a-t-il accusé, indiquant que le réseau extrémiste avait menacé maintes fois d'attaquer la prison centrale. Mais malheureusement aucun responsable n'a répondu aux appels pour mieux protéger l'établissement. Des responsables de sécurité avaient fait état jeudi soir de la mort de trois des assaillants. Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, après avoir ouvert une brèche de 5 mètres de diamètre dans l'enceinte de la prison, les assaillants ont attaqué aux roquettes RPG des positions des gardiens de l'établissement carcéral. L'échange de tirs qui a suivi a permis aux 29 détenus de s'évader, a-t-il expliqué. Parmi eux, figuraient trois membres dangereux d'Al-Qaïda, dont Moubarak Hédi

al-Chabwani, condamné à mort en juillet 2010 pour implication dans des attentats contre des responsables militaires et de la sécurité, a indiqué à l'AFP une autre source de sécurité. La prison centrale compte quelque 5 000 détenus, selon des responsables. En octobre, les forces de sécurité avaient mis en échec une tentative d'évasion de quelque 300 détenus d'Al-Qaïda, qui s'étaient mutinés dans une autre prison de Sanaa. Nasser Al-Wahichi, le chef d'Al-Qaïda dans la Péninsule arabique (Aqpa), avait promis en août de faire libérer ses partisans détenus dans les prisons du pays. Il s'était lui-même évadé d'une prison de Sanaa en février 2006 avec 22 autres membres d'Al-Qaïda, en creusant un tunnel de 44 mètres entre leur cellule et une mosquée voisine. Aqpa a profité de l'affaiblissement du pouvoir central en 2011, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ex-président Ali Abdallah Saleh, pour renforcer son emprise dans le pays, s'emparant par moment de villes entières.

Chine

15 morts dans une attaque terroriste au Xinjiang

Quinze personnes ont été tuées hier lors d'une attaque dans la région chinoise du Xinjiang, parmi lesquelles huit terroristes abattus par la police et trois autres qui ont fait détonner les explosifs qu'ils portaient sur eux, ont annoncé les autorités. Les explosions déclenchées par les trois kamikazes ont elles-mêmes causé la mort de deux passants et de deux policiers, a précisé le site Tianshan, contrôlé par le gouvernement chinois. Contactées par l'AFP, les autorités et la police du Xinjiang ont refusé de commenter ces faits, rapportés de façon succincte par l'agence Chine nouvelle. Huit terroristes ont été tués par la police et trois autres par la bombe de leur attaque-suicide, a affirmé l'agence de presse officielle chinoise. Les assaillants, sur des motos et dans des voitures transportant des réservoirs de gaz, ont attaqué un groupe de policiers qui s'appêtaient à partir en patrouille dans la préfecture d'Aksu (ouest du Xinjiang), a précisé Chine nouvelle. Situé aux confins occidentaux de la Chine, le Xinjiang est régulièrement

secoué par des troubles en raison des fortes tensions entre Han (ethnie majoritaire en Chine) et Ouïghours (musulmans turcophones). Les autorités accusent invariablement de terrorisme les militants ouïghours. Les événements de hier s'expliquent par la violence armée et les provocations des forces de sécurité chinoises, a affirmé dans un email à l'AFP Dilshat Rexit, un porte-parole du Congrès mondial ouïghour, organisation en exil de défense des Ouïghours. Evoquant la résistance pacifique des Ouïghours, il a exhorté l'Union européenne et les États-Unis à envoyer des observateurs sur place. Les forces de sécurité chinoises ont renforcé leur contrôle sur le Xinjiang depuis que Pékin a été le théâtre, le 28 octobre 2013, d'un attentat perpétré selon la police par des extrémistes venus de cette région. Selon la thèse officielle, trois Ouïghours d'une même famille avaient précipité leur voiture chargée de bidons d'essence contre l'entrée de la Cité interdite, dans une attaque suicide qui avait fait également deux morts et 40 blessés.



Points chauds

Provocation

Par Fouzia Mahmoudi

Après des années à faire des pieds et des mains pour satisfaire les exigences de l'Europe en vue de son intégration, la Turquie, sous l'égide de son Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, semble bien décidée désormais à n'en faire qu'à sa tête. Si cette liberté retrouvée peut avoir un côté jouissif compréhensible, cela peut également avoir des répercussions néfastes. En effet, après des années d'attente l'UE semble pour la première fois capable d'accéder favorablement à la demande d'intégration de la Turquie. Après tout, l'un des plus farouches opposants à l'entrée d'Ankara au sein de l'Union européenne, Nicolas Sarkozy, n'a plus son mot à dire sur la question. Les socialistes français au pouvoir, de leur côté, ont par contre toujours été favorables à une adhésion de la nation d'Atatürk. Néanmoins, de nombreux sondages avaient démontré qu'une majorité de Français soutenaient la position de Sarkozy. Or, l'attitude parfois provocatrice de Erdogan ne va pas dans le sens d'une tentative de séduction des peuples européens réfractaires à l'acceptation de son pays. En décidant de durcir certaines lois, notamment celles relatives à la liberté de conscience et d'expression, le gouvernement turc prend le risque de mettre en péril son entrée dans l'UE. Une entrée qu'il attend pourtant depuis plus de quarante ans, alors que le général De Gaulle lui-même l'a promis aux dirigeants turcs de l'époque. Aujourd'hui, c'est une loi émanant du gouvernement Erdogan sur la régularisation d'Internet qui inquiète les Européens. Une loi qui, même selon le président turc Abdullah Gül, pose problème. «Il y a une ou deux questions qui posent problème, nous travaillons dessus», a-t-il déclaré sans autre précision, alors qu'il doit promulguer le texte qui date de 2007 et que les députés l'ont amendé à l'initiative du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir. Des dispositions ont été jugées «liberticides», en Turquie comme à l'étranger. L'élément du texte le plus controversé accordé à l'autorité gouvernementale des télécommunications (TIB) la possibilité de bloquer un site internet, sans décision de justice, s'il porte «atteinte à la vie privée» ou publie des contenus «discriminatoires ou insultants à l'égard de certains membres de la société». Les ONG de défense de la liberté d'expression et de nombreuses capitales étrangères, comme Bruxelles et Washington, ont dénoncé ce texte, dont le vote est intervenu alors que le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan se débat en plein scandale de corruption. L'opposition turque et de nombreuses ONG ont demandé à Gül de mettre son veto à ce texte, estimant qu'il servait à étouffer les enquêtes judiciaires visant le pouvoir. La Turquie en adoptant ce comportement provocateur souhaite-t-elle signifier aux Européens qu'elle ne veut plus d'une intégration au sein de l'UE ou bien est-ce par dépit que les dirigeants turcs ont décidé de ne plus suivre les consignes européennes facilitant une éventuelle adhésion ? Quoi qu'il en soit, la possibilité d'une Turquie européenne se fait de plus en plus mince et lointaine, alors que la situation politique actuelle lui était pourtant plutôt favorable.

F. M.

Salon national du livre à Oran

Plus de 15 000 titres exposés

■ 130 maisons d'édition participent au douzième Salon national du livre qui s'est ouvert jeudi au Palais des expositions de Hai Medina Jdida (Oran). Plus de 15 000 titres dans plusieurs spécialités en langues arabe, française et anglaise, sont exposés lors de cette édition. Des tables rondes, des rencontres littéraires et des débats sont organisés en marge de ce salon.

Par Abla Selles

La douzième édition du Salon national du livre a été inaugurée jeudi à Oran, offrant aux amoureux des lettres un grand choix. Plus de 15 000 titres dans plusieurs spécialités en langues arabe, française et anglaise, sont proposés au public qui est venu nombreux dès le premier jour. En effet, 130 maisons d'édition participent à cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 22 février en cours.

Ce rendez-vous culturel se veut une occasion pour les visiteurs de se procurer des livres et prendre connaissance des der-

nières publications, a indiqué l'organisateur, Madi Ahmed.

«Le salon national vise à promouvoir le livre, à faire connaître le développement de son industrie en Algérie et à permettre aux éditeurs de mettre en exergue des ouvrages en ouvrant des stands à la vente par dédicace», explique la même source.

L'exposition accueillera «Zaouiet Kounti» de Tamanrasset, pour la première fois à ce salon, pour présenter un lot de manuscrits rares qui constituent un trésor et une mémoire de la nation devant absolument être préservés. Par ailleurs, des espaces sont



Ph. : DR

dédiés à faire connaître les activités de la direction de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, lors de ce salon organisé par le Syndicat national des éditeurs de livres.

Cette manifestation culturelle prévoit des rencontres-débats et des conférences sur les thèmes

«Le livre et la production nationale : normes de qualité et disponibilité», «Abdelkader Djeghloul : œuvres de la mémoire», «Maisons d'édition: structures de production ou établissements culturels» et «L'image des générations culturelles sur la scène créative».

Les conférences traiteront de sujets ayant trait au «bilan du livre dans les grandes manifestations culturelles», «les lois sur l'investissement et la place de l'édition» et «la géographie du livre algérien: lisibilité et coûts».

Les communications seront animées par des universitaires d'Oran, Mostaganem, Tlemcen et Saïda.

Il est à rappeler que l'édition précédente de ce salon, à laquelle avaient pris part 90 maisons d'édition, avait drainé 5 000 visiteurs par jour. Les organisateurs prévoient cette année une moyenne de 10 000 visiteurs par jour, affirment les organisateurs.

A.S.

Sécurité sociale des artistes

Le décret signé par Sellal

Le décret relatif à la couverture des artistes et auteurs par la sécurité sociale a été signé mardi dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé jeudi à Alger la ministre de la Culture, Khalida Toumi. Adopté par le gouvernement le 9 janvier dernier, ce décret complète la loi de 1983 sur la sécurité sociale.

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'information sur le nouveau texte, M^{me} Toumi a également affirmé qu'un autre projet de texte législatif fixant les «relations de travail» pour les artistes était «en cours d'élaboration». Le nouveau décret fixe «l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de sécu-

rité sociale» pour les artistes «rémunérés à l'activité artistique» et pour les auteurs, selon une synthèse du texte distribuée aux participants à cette rencontre.

L'affiliation des artistes est soumise à une déclaration à l'agence de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) de la wilaya de résidence de l'artiste, ont expliqué des représentants du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale présents à cette journée organisée par le ministère de la Culture.

Un document prouvant la «qualité d'artiste ou d'auteur», délivré par «toute entreprise ou institution publique ou privée ayant la pré-

rogative de reconnaître la qualité d'artiste», devra être fourni, entre autres pièces administratives, ont-ils précisé. L'assiette à partir de laquelle sera calculée la cotisation est plafonnée «à trois fois le montant du salaire national minimum garanti» (Snmg), alors que le taux de cotisation est fixé à 12% de la rémunération de l'artiste, un taux inférieur au régime des autres catégories de salariés.

Ces mesures ont été prises à la fois pour «protéger les artistes aux revenus les plus faibles» et «ne pas pénaliser» ceux qui disposent de revenus plus élevés, expliquent les représentants du ministère du Travail.

L.B.

Constantine, capitale 2015 de la culture arabe

Accélération de la cadence des travaux

Les chantiers de réhabilitation des projets lancés dans le cadre de la préparation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», seront renforcés par l'adoption de «la méthode des trois brigades» pour accélérer la cadence des travaux, a indiqué jeudi à Constantine le wali, Hocine Ouadah.

Au cours d'une visite d'inspection consacrée aux chantiers de la grande manifestation culturelle, le chef de l'exécutif local a ins-

truit les responsables de la direction de logement et des équipements publics (DLEP) à «veiller à installer trois brigades dans les chantiers de réhabilitation de la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, du palais de la culture Malek-Haddad et de la résidence de la wilaya». Mettant en exergue la nécessité de respecter les délais des travaux avancés par les différentes entreprises chargées de leur réalisation, le wali a demandé à inclure les entreprises locales versées dans

le bâtiment, issues du dispositif de l'emploi, dans ces chantiers de réhabilitation. De son côté, le directeur du logement et des équipements publics (DLEP), El Eulmi Betayeb, a fait état du paiement des situations financières des entreprises engagées dans les chantiers «qui est à jour», précisant que le contrôleur financier a installé «une équipe dont la mission est de suivre l'évolution des travaux et de régler toute situation financière».

F.H.

Le «Peintre du brasier algérois» au Centre culturel algérien à Paris

L'œuvre de René Sintès présentée

Une importante rétrospective de l'œuvre de l'artiste René Sintès est exposée depuis mercredi soir à la galerie du Centre culturel algérien (CCA), rendant ainsi un hommage posthume à celui qu'on qualifie de «Peintre du brasier algérois» pour avoir peint La Casbah en pleine «Bataille d'Alger» et plus tard ses meurtrissures, provoquées par la folie criminelle de l'OAS, à la veille de la proclamation de l'Indépendance nationale.

Grâce à une série de photographies prises par René Sintès depuis son

immeuble du quartier de La Marine, où il habitait à l'époque, on reconnaît la position exacte des paysages urbains qu'il transposa dans son œuvre qu'il voua à sa ville natale Alger.

Une sélection de plus d'une trentaine de toiles ont été présentées, dans le cadre de cette exposition posthume, au regard d'un public féru d'art, venu nombreux et visiblement impressionné par sa qualité esthétique et sa valeur mémorielle.

L'artiste peintre habitera dans ce quartier des artistes de l'époque, que fut La

Marine, jusqu'aux deux attentats au plastique perpétrés par l'OAS le 6 et 7 mars 1962, deux mois avant son enlèvement par le commando Delta de la sinistre organisation. Sintès disparaît alors à jamais à l'âge de 29 ans. Son corps ne sera jamais retrouvé.

Après un séjour à Paris, le retour de René Sintès en Algérie, en 1957, coïncide avec le début de la «Bataille d'Alger» où la population de la capitale allait être happée dans la tourmente et les violences perpétrées au quotidien par les parachu-

tistes contre les militants de la cause nationale. La ville est alors sous le régime draconien des arrestations, des couvre-feux, des quadrillages, des barbelés et pénuries de toutes sortes.

Malgré les difficultés du quotidien, le peintre reproduit dans quelques-unes de ses toiles, des moments de bonheur familial qui se reflètent dans les couleurs dorées de «Marché rempli de lumières» une rare représentation chez le peintre de figures humaines et de fruits étalés en premier plan.

M.K.

Rendez-vous culturels

Chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger
21 février :
Le groupe Babylone anime un concert.

Galerie Dar-El-Kenz
Jusqu'au 8 mars :
Exposition de l'artiste plasticien Zoubir Hellal intitulée «Ecoute petit homme».

Librairie du Tiers-monde
Samedi 15 février à 14h :
Abdenour Ali Yahia signera son livre La crise berbère de 1949, paru aux Editions Barzakh.

Salle Ibn Khaldoun
Jusqu'au 20 février :
Manifestation artistique sous le thème «Quand le Brésil rencontre El Bahdja».

Coup-franc direct



La forte tête dès maintenant

Par Anouar M.

Parmi les conditions qu'il a mis pour faire partie de la sélection nationale algérienne, on apprend que le joueur de Tottenham, Nabil Bentaleb aurait demandé au coach national, Halilhodzic, une place de titulaire lors de la prochaine compétition mondiale au Brésil. Le joueur pense vraiment qu'il est en droit de demander cette «faveur» étant donné qu'il est aussi suivi par les Bleus de France et même l'Angleterre. Mais ce qu'il ne sait pas par contre, c'est que Halilhodzic n'apprécie vraiment pas les chantages et il l'a si bien montré avec Belfodil qui avait émis le même souhait. Le Bosniaque a vite fait de mettre le joueur de Parme, à cette époque, sur la touche et l'avait même écarté pendant un bon bout de temps avant qu'il ne se réconcilie avec lui et qu'il ne le réintègre mais avec ses propres conditions. Bentaleb n'a qu'à bien se tenir s'il souhaite vraiment être parmi le groupe qui se déplacera au Brésil pour participer au Mondial. Avoir une forte tête à seulement 19 ans n'est pas fait pour améliorer le niveau de ce joueur qui, comme il l'a si bien dit, a beaucoup à apprendre et devra se concentrer plutôt sur son travail en laissant ce genre de décisions au coach qui lui seul décide du joueur qui pourra être oui ou non titulaire.

A. M.

ES Tunis

Belaili a repris l'entraînement individuellement

Le milieu offensif algérien de l'ES Tunis Youssef Belaili, interdit d'entraînement depuis plus d'un mois sur décision du président des Sang et Or, Hamdi Meddeb, a été finalement autorisé à reprendre en solitaire, rapporte jeudi la presse locale. L'ancien joueur du MC Oran a repris l'entraînement individuellement sous la direction du préparateur physique de l'équipe junior Yacine Bensaad, selon le journal Essabah. Belaili avait été empêché le 30 janvier dernier de prendre part aux entraînements avec le reste du groupe du leader du championnat de Tunisie de première division pour des raisons disciplinaires, mais le joueur algérien a réfuté ses accusations et a parlé de pression

pour prolonger son contrat qui expire en juin prochain. Selon certaines sources proches du club, «la direction de l'ES Tunis pourrait reprendre l'entraînement collectif avec le reste du groupe la semaine prochaine», croit savoir le journal Essabah.



En fin de contrat à l'ES Tunis l'été prochain, Belaili (22 ans) est très convoité, notamment par des clubs de L 1 française entre autres Toulouse, Nantes et Montpellier dirigé par l'ancien entraîneur de l'USM Alger Rolland Courbis. Belaili a annoncé la semaine dernière qu'il signera un précontrat avec son nouveau club qu'il rejoindra l'été prochain, mais a précisé qu'il restera sérieux jusqu'à l'expiration de son contrat avec l'EST.

Tottenham

Bentaleb dans l'équipe type de la 26^e journée



Le milieu de terrain algérien de Tottenham Nabil Bentaleb, auteur de deux passes décisives lors de la large victoire des Spurs contre Newcastle (4-0) mercredi soir, figure dans l'équipe type de la 26^e journée du championnat d'Angleterre de première division Premier League. Le jeune joueur de 19 ans a réussi un match plein, contribuant largement à la victoire de son équipe. Bentaleb a été à l'origine du premier but de l'attaquant togolais Adebayor et sur le quatrième inscrit par l'international belge Nacer Chadli. Outre Bentaleb qui a obtenu la note de 11 points, trois autres joueurs de Tottenham figurent dans l'équipe type de la 26^e journée, dont le buteur international des Esperviers du Togo Emmanuel Adebayor, qui a récolté la meilleure note (16 pts) devant l'attaquant de Liverpool Sturridge (15 pts). Bentaleb qui ne compte que 9 matches cette saison dont six comme titulaire avec l'équipe première, est devenu un pion essentiel dans le système de l'entraîneur de Tottenham Time Sherwood.

Réunion MJS-COA

La préparation pour les Jeux de la jeunesse en débat

La préparation pour les Jeux africains de la Jeunesse de Gaborone (Botswana/22-31 mai), et les jeux olympiques de la Jeunesse de Nanjing (Chine/16-28 août) a fait l'objet d'une réunion conjointe MJS-COA, jeudi au siège du comité olympique algérien à Ben Aknoun (Alger). Les discussions auxquelles ont pris part les fédérations sportives concernées par ces deux rendez-vous, ont été soldées par une série de recommandations visant à garantir la meilleure préparation de la jeune élite sportive algé-

rienne. Le président du COA, Mustapha Berraf, et le directeur général des sports au MJS, Mokhtar Boudina ont assisté à cette réunion. «Cette rencontre conjointe qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de nos jeunes sportifs pour une meilleure participation à ces deux événements, a permis aux présidents des fédérations et aux des directeurs techniques de faire un bilan d'étapes sur l'état d'avancement de la préparation et de l'engagement de nos équipes à ces joutes», a déclaré Berraf à l'APS. Le prési-

dent du COA et le directeur général des sports ont, tour à tour, «donné des orientations à l'effet d'encadrer avec la plus grande vigueur et le suivi nécessaire les jeunes athlètes sélectionnés jusqu'aux échéances ciblées», selon un document élaboré à l'issue de cette réunion. Les épreuves d'athlétisme, de natation et de basket-ball des jeux africains de la Jeunesse de Gaborone (22-31 mai 2014), seront qualificatives pour les JO de la jeunesse qui se tiendront l'été prochain en Chine.

Ligue 1 de football (19^e J) Duel à distance entre les co-leaders

La 19^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 verra les co-leaders, l'USM Alger et l'ES Sétif, donner respectivement la réplique à l'USM Harrach et la JSM Béjaïa, alors qu'en bas du classement, la lutte pour le maintien s'annonce acharnée.

Par Anouar M.

L'ESS qui a réussi à rejoindre à la première place l'USMA avec 36 chacun, effectuera un déplacement périlleux chez la lanterne rouge, la JSM Béjaïa, dans un duel des extrêmes, aux objectifs diamétralement opposés. Les Sétifiens, qui restent sur une victoire face au CRB (1-0), seront dans l'obligation de confirmer pour rester coller aux trouses de l'USMA qui jouera sur son terrain fêliche d'Omar Hamadi.

Les Algérois, qui ont subi un coup d'arrêt face au CABB Arreridj (0-0) en déplacement, aborderont cette rencontre face aux Harrachis avec l'intention de renouer avec le succès et consolider leur position en tête du classement, tout en espérant un faux-pas de l'Entente à Béjaïa. Toutefois, la mission ne sera pas de



Sétifiens et Usmistes souhaitent l'emporter

tout repos face à des Harrachis déterminés à enregistrer un résultat probant malgré la semaine difficile vécue et due aux problèmes éternels qu'ils connaissent et qui ont trait à la trésorerie.

Ce duel à distance entre les deux co-leaders s'annonce passionnant jusqu'à la fameuse explication entre les deux équipes, prévue à l'occasion de la 30^e journée.

Pour sa part, l'ASO Chlef se rendra chez la formation du RC Arbaâ et tentera de revenir avec un résultat probant qui lui permettra de rester sur les trouses du leader et son poursuivant immédiat. La mission sera, certes, difficile pour les Lions

du Chélif mais pas impossible quand on connaît la détermination des joueurs qui sont revenus, auparavant avec des résultats probants.

Enfin, le dernier match au programme de cette journée mettra aux prises deux équipes qui occupent le ventre mou du classement, MCE Eulma et MO Béjaïa, une rencontre qui devrait, à priori, revenir aux locaux.

A. M.

LE PROGRAMME :

- Samedi 15 février :
- MCE Eulma - MO Béjaïa (15h00)
- JSM Béjaïa - ES Sétif (15h00)
- RC Arbaâ - ASO Chlef (15h00)
- USM Alger - USM Harrach (17h45)

Livourne

Belfodil sur le point d'être racheté

L'agent de joueurs et ex-international italien, Salvatore Bagni, a estimé que l'attaquant algérien Ishak Belfodil, qu'il a ramené dans le championnat d'Italie de football, allait se racheter à Livourne après une expérience ratée à l'Inter Milan où il n'a que très peu été utilisé. «Belfodil a eu peu d'occasions pour jouer, mais je suis sûr qu'il réussira à se racheter à Livourne. L'Inter est, actuellement, un chantier à ciel ouvert, il faudra du temps pour commencer à gagner des titres», a déclaré Bagni, cité jeudi par la presse italienne. L'ancien international de la «Squadra Azzurra», aujourd'hui âgé de 57 ans (41 sélections, 5 buts, champion d'Italie avec Naples), avait ramené à Bologne en Italie, Belfodil et son compatriote Saphir Taïder. «Ce sont deux jeunes joueurs nés en 1992. Ils iront, je l'espère,



ensemble au Mondial-2014, ce qui constitue une belle satisfaction pour moi. Leurs valeurs intrinsèques sont indiscutables. Taïder a eu plus d'espace, ce qui lui a permis de jouer un rôle important dans l'équipe», a-t-il ajouté. Si Taïder jouit de la confiance de l'entraîneur de l'Inter, Walter

Mazzarri, ce n'est pas le cas de Belfodil, qui a été prêté pour six mois, soit jusqu'à la fin de saison, à Livourne. Une polémique était née ces derniers jours entre Livourne et l'Inter, l'entraîneur des Toscans, Domenico Di Carlo, critiquant la condition physique du joueur en raison des «mauvais» entraînements à Milan. «Belfodil a besoin de jouer. Je ne comprends pas comment une grande équipe comme l'Inter, qui a investi beaucoup d'argent sur lui, nous le prête alors que le joueur est hors forme», avait-il pesté. «Il (Belfodil) m'a dit qu'il s'entraînait seul à l'Inter, c'est une chose bizarre, je ne sais pas ce qui s'est passé entre l'Inter et l'attaquant. C'est vraiment dommage parce qu'il faudra beaucoup de temps pour l'avoir à 100% de sa forme», a regretté encore Di Carlo.

Naples

Ghoulam convoqué contre la Slovénie



Le défenseur international algérien de Naples, Faouzi Ghoulam est convoqué pour le match amical des Verts contre la Slovénie prévu le mercredi 5 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a indiqué jeudi le club de Serie A italien. «Ghoulam en sélection nationale. Le latéral gauche algérien est convoqué pour la rencontre amicale contre la Slovénie prévu mercredi 5 mars», selon le site officiel du 3^e du championnat d'Italie. Ce match amical contre la Slovénie entre dans le cadre de la préparation

des hommes de Vahid Halilhodzic en vue de la Coupe du Monde 2014 au Brésil. La Slovénie n'est pas qualifiée pour le mondial brésilien. Elle se prépare pour les qualifications de l'Euro 2016. Ghoulam a rejoint le club du Sud de l'Italie lors des derniers jours du mercato d'hiver en provenance de l'AS Saint Etienne (L 1, France) pour un contrat de quatre ans et demi. Il sera le premier Algérien à disputer une finale de coupe d'Italie après la qualification de Naples contre Rome (3-0) mercredi soir en demi-finale retour.

Ph. > DR.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

LA QUESTION DU JOUR

Et si l'on faisait venir à Genève les véritables belligérants

Par Mohamed Habili

Depuis que Lakhdar Brahimi assume son rôle de médiateur international, on ne peut pas dire qu'il se soit montré particulièrement optimiste sur les chances de réussite de la mission qui lui avait été confiée par le secrétaire général de l'ONU : trouver une solution politique au conflit syrien. Son pessimisme ne l'a cependant pas empêché de persévérer dans sa tâche, à la différence de son prédécesseur Kofi Annan qui, passé un certain délai, n'a pas cru bon de s'obstiner dans une entreprise dont il devait sans doute penser qu'elle était vouée à l'échec avec ou sans lui. Mais à part le fait que les négociations aient repris à Genève – ce sur quoi, il faut bien le reconnaître, peu de gens auraient parié avant que le gouvernement et l'opposition n'acceptent de se rencontrer – rien ne permet de penser que la persévérance dans cette affaire finira bien par être payante. Il y a bien eu, certes, un grand pas de fait lorsque le régime syrien, à la suite du massacre d'El Ghouta, non encore élucidé du reste, a accepté de se délester de son arsenal chimique. Mais l'on sait depuis, que loin de dénoter chez lui une volonté de paix, loin d'ouvrir la voie à une solution politique, ce geste était surtout destiné à le débarrasser d'un passif, à supprimer le principal prétexte à l'intervention étrangère, que ne cesse de réclamer l'opposition aussi bien que des pays de la région. En effet, une deuxième attaque à l'arme chimique comme celle qui s'est produite en août dernier à l'est de Damas aurait probablement signé sa fin, qu'elle ait été de son fait ou non d'ailleurs, étant donné qu'elle lui aurait été attribuée de toute façon par les partisans d'une intervention étrangère. Le deuxième round de Genève 2 débute à partir de la même impasse à laquelle n'ont pas tardé à aboutir les négociations, pour autant que ce terme convienne dans ce cas précis, lors du premier round. Il n'en reste pas moins que dans l'intervalle une pause dans les hostilités a pu être observée, il est vrai tant bien que mal, dans la partie assiégée de Homs, à la faveur de laquelle des secours

ont pu tout de même être acheminés et des évacuations avoir lieu. Toujours est-il que les priorités respectives des belligérants restent à ce point éloignées les unes des autres qu'aucune politique des petits pas, comme celle qui a la préférence du médiateur international, ne semble de nature ni à leur trouver un dénominateur commun ni à les faire beaucoup avancer dans le cadre d'une sorte de marche forcée. De sorte qu'on est en droit d'enviesager dès à présent l'échec des négociations, et par suite à se demander quelles conséquences pourraient découler de leur abandon. Le fait que Lakhdar Brahimi en vienne dès leur reprise à se tourner vers les deux superpuissances, leurs parrains, pour les amener à exercer des pressions, chacune sur le camp dont elle est l'alliée, tend à prouver qu'effectivement le tête-à-tête actuel n'est pas la bonne formule pour traiter un conflit où la dimension internationale est prépondérante, à supposer qu'elle ne soit pas la seule. D'où la proposition faite de plus en plus fréquemment d'ouvrir les négociations aux puissances régionales les plus impliquées dans le conflit, à savoir l'Iran et l'Arabie saoudite. On les met ce faisant sur un pied d'égalité, pour de bonnes raisons sans doute, mais sans tenir compte du fait qu'il sera probablement plus facile pour l'Iran d'accepter éventuellement l'invitation que l'Arabie saoudite, impliquée certes jusqu'au cou mais qui n'a pas grande envie de reconnaître son statut de partie au conflit. On peut le comprendre : si elle mène une implacable guerre par procuration, moins d'ailleurs contre la Syrie que contre son ennemi confessionnel, traditionnel, l'Iran, ce n'est pas, n'est-ce pas, pour ensuite tomber le masque et s'avouer par la même occasion le principal responsable des malheurs du peuple syrien. Le refus saoudien, dans la mesure où l'élargissement préconisé en creux par Lakhdar Brahimi obtient le consentement de la Russie et des Etats-Unis, pourrait bien se révéler le principal obstacle à lever, avant que les vrais acteurs du conflit ne se retrouvent l'un en face de l'autre, et chacun en face de ses responsabilités. M. H.

C'EST LA SAINT-VALENTIN



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cour de justice de Boumerdès

Un enseignant de zaouia condamné pour injures et violation de domicile

■ Le procureur de la République a requis une peine de 4 mois de prison ferme assortie d'une amende à l'encontre de l'accusé, un enseignant du saint Coran exerçant à la zaouia de la mosquée de Heuraoua (Alger).

Par Ahmed K.

Un différend entre deux hommes de culte a tourné au vinaigre. Le procureur de la République a requis une peine de 4 mois de prison ferme assortie d'une amende à l'encontre de l'accusé, un enseignant du saint Coran exerçant à la zaouia de la

mosquée de Heuraoua (Alger). Il est reconnu coupable d'injures et propos grossiers envers autrui.

Le plaignant, l'imam de ladite mosquée, a indiqué que cet incident est dû à un différend, pour lui sans importance, l'ayant opposé à l'accusé. Il a qualifié cet acte de violation de domicile. L'accusé a profité de mon

absence pour s'introduire dans mon domicile et se permettre d'injurier ma famille et tenir des propos malveillants à l'encontre de mon conjoint, le traitant même de sorcière, dira la victime à l'audience. Il a fallu l'intervention des voisins et des nobles pour calmer les esprits et remettre l'enseignant à la raison.

A l'audience, l'accusé a reconnu les faits tout en déclarant qu'il était en colère contre son collègue. Une déclaration qui n'a pas convaincu le procureur. Dans son réquisitoire, le magistrat n'a pas manqué de rappeler les fonctions de l'accusé, lequel, en l'absence de l'imam, est chargé de le remplacer et diriger la prière.

A. K.

Mali

Arrestation du chef d'état-major du président Keïta

La justice malienne a inculpé et écroué jeudi le chef d'état-major du président Ibrahim Boubacar Keïta pour son implication présumée dans le meurtre de soldats proches de l'ancien régime d'Amadou Toumani Touré renversé en 2012, ont indiqué des sources judiciaires. «Le général Yamoussa Camara, actuel chef-d'état major particulier du président malien et ancien ministre de la Défense, a été inculpé jeudi et mis sous mandat de dépôt pour son implication présumée dans la mort de "Bérets rouges" (fidèles de l'ancien président Touré) dont 21 corps ont été retrouvés le 4 décembre 2013 dans une fosse commune près de Bamako», a indiqué une source judiciaire à l'AFP. Un proche du juge Yaya Karembe, chargé du dossier des «Bérets rouges» a précisé que l'incarcération du général

Camara avait été rendue «nécessaire» par de «nouvelles preuves de l'implication dans l'affaire de plusieurs hauts responsables militaires maliens». Aucune de ces sources n'a souhaité détailler les chefs d'inculpation retenus contre le général Camara, un proche d'Amadou Sanogo, auteur du coup d'Etat qui avait renversé Amadou Toumani Touré le 22 mars 2012, précipitant le Mali dans le chaos. Sanogo et plusieurs de ses proches ont été arrêtés et inculpés en novembre 2013 dans la même affaire. Le président Keïta et son ministre de la Défense, Soumeylou Boubèye Maïga, ont à plusieurs reprises affirmé qu'ils n'entendaient pas perturber les magistrats dans leur travail concernant «les règlements de compte sanglants qui ont secoué et déstabilisé l'armée malienne» depuis 2012. APS

Criminalité

Une bande impliquée dans 20 cambriolages neutralisée

UNE BANDE composée de huit individus, auteurs présumés de 20 cambriolages de maisons, de commerces et d'établissements publics, a été neutralisée à Guelma par la police, a-t-on indiqué jeudi à la sûreté de wilaya. Agissant sur informations fournies par 14 victimes, les agents de la police judiciaire de la 2^e sûreté urbaine ont réussi à identifier et arrêter les membres de la bande âgés entre 16 et 32 ans. L'opération a permis de récupérer une partie des butins, dont des ordinateurs, des appareils électroniques et électroménagers, des couvertures, des portables et des appareils photographiques, a-t-on précisé de même source.

Amar T.

Fuite de gaz dans une crèche à Mohammadia

Neuf enfants et 5 éducatrices asphyxiés mais sauvés

Neuf enfants et 5 éducatrices ont eu des troubles respiratoires dus à une asphyxie causée par une fuite de gaz qui s'est produite jeudi dans une crèche à Mohammadia, au nord de la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'incident s'est produit aux environs de 10 heures, suite au gaz qui se dégageait d'un chauffe-eau, provoquant un étouffement chez les enfants, a-t-on indiqué de même source. Transférés au service des urgences de l'hôpital Daho-Dhaoui de Mohammadia, les enfants

et leurs éducatrices ont reçu les soins nécessaires et ont quitté l'hôpital dans l'après-midi, a-t-on ajouté. La sûreté de daïra de Mohammadia a ouvert une enquête sur les circonstances et les causes de cet accident.

Said G.